

A. Ryad /LJI

ALGÉRIE – JORDANIE

LE MATCH DE LA DERNIÈRE CHANCE

Page 13

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8521 LUNDI 22 JUIN 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

CONSEIL DES MINISTRES

Les nouvelles directives

Page 24

IMPORTATION DE 3,5 MILLIONS DE PNEUS

L'OFFENSIVE GÉANTE DE NAFTAL

Pour mettre fin aux tensions sur le marché et stabiliser les prix, Naftal passe à la vitesse supérieure. Le groupe public s'apprête à lancer un appel d'offres international pour l'achat de 3,5 millions de pneus, avec l'ambition de saturer positivement le marché national d'ici septembre prochain. Cette opération s'inscrit dans une stratégie globale visant à assurer un approvisionnement régulier et améliorer les circuits de distribution à travers l'ensemble du territoire national.

Page 24



SKECHERS EN ALGÉRIE

Une première historique pour la marque en Afrique

Page 4

UNION AFRICAINE

L'Algérie renforce son leadership sanitaire

Page 3

CAMPAGNE ÉLECTORALE

Un premier tour de chauffe timide

Page 2

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

TIZI OUZOU

Louisa Hanoune appelle à un «sursaut national»

LA SECRÉTAIRE générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a appelé hier, à Tizi Ouzou, à une forte mobilisation pour les élections législatives du 2 juillet, qualifiant le scrutin de « sursaut national ». Elle a affirmé que « la défense des acquis sociaux est une ligne rouge à ne pas franchir et que leur renforcement figure parmi les principaux engagements de sa formation politique ».

Lors de son meeting, la première responsable du PT a mis en avant le volet économique du programme de son parti, axé sur le renforcement des acquis sociaux et le soutien à l'économie nationale dans des secteurs stratégiques tels que l'industrie, l'agriculture, la pêche et d'autres activités génératrices de richesse.

Ensuite, Louisa Hanoune, toujours avec le don oratoire qu'on lui connaît depuis longtemps, a souligné que les candidats de son parti, en sus de leurs 37 engagements, défendent durant cette campagne aussi bien les préoccupations locales liées aux citoyens de leurs circonscriptions que des questions d'intérêt national, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, du logement et d'autres secteurs relevant du social.

La secrétaire générale du PT a réaffirmé l'engagement de son parti à défendre toutes les catégories de la société, notamment les jeunes, les diplômés universitaires et les retraités, tout en veillant à la valorisation des acquis et à la préservation des richesses nationales, avant de mettre un accent particulier sur les droits de la femme, qu'elle estime bafoués au quotidien « en raison du code de la famille dont le PT demandera l'abrogation une fois à l'APN ».

Elle n'a pas caché sa compréhension quant à l'attitude des femmes qui n'osent pas afficher leur portrait durant cette campagne électorale, sans toutefois cautionner cette situation. « Je ne cautionne pas cela, mais la femme algérienne continue à subir les affres de la pression familiale qui, par le code de la famille actuel, la soumet à de fortes contraintes limitant sa liberté de dire et d'agir », a martelé l'oratrice.

Plus loin, la secrétaire générale du PT a souligné la nécessité de développer le tourisme, tout en pointant du doigt « l'obscurantisme rampant qui se manifeste dans la vie quotidienne, et plus particulièrement dans les plages et les places publiques, au nom de la moralisation de la société ». Louisa Hanoune n'a pas manqué d'interpeller les pouvoirs publics afin de veiller à la protection des citoyens et d'empêcher ces individus se considérant comme gardiens de la morale de nuire à la société.

Toujours sur le volet touristique, elle a laissé entendre que « notre diaspora devrait bénéficier, au même titre que les pays voisins, d'une billetterie aérienne et maritime leur permettant de renouer avec la chaleur du pays et de leurs familles ».

Abordant ensuite la question des fortunes nationales, l'oratrice a insisté sur l'importance de les soumettre à l'impôt. S'agissant de la question du tamazight, elle a salué son officialisation sans recours à la voie référendaire.

Saïd Tissegouine

CAMPAGNE ÉLECTORALE

Démarrage poussif

À seulement dix jours des élections législatives du 2 juillet 2026, la campagne électorale peine à s'imposer sur le terrain, marquée par un démarrage jugé timide et une mobilisation encore limitée. Pour le spécialiste du droit constitutionnel Rachid Lourari, l'enjeu majeur de cette séquence reste la capacité des candidats et des partis à susciter l'intérêt des électeurs et à renforcer la participation le jour du scrutin.

Concernant le déroulement de la campagne, Rachid Lourari a déclaré hier, sur les ondes de la Radio algérienne, que « les activités de sensibilisation et de propagande électorale demeurent encore limitées », tout en prévoyant une accélération du rythme durant la dernière semaine de campagne, avec une intensification des sorties de terrain des partis politiques et des candidats.

L'intervenant a relevé « l'absence de grands rassemblements populaires et de meetings électoraux » au cours de la première semaine, aussi bien chez les partis politiques traditionnels que chez les candidats des listes indépendantes. Cependant, il a observé que la campagne commence progressivement à gagner en intensité via « le recours croissant aux réseaux sociaux » et l'organisation de rencontres électorales dans des salles, même si ces initiatives demeurent modestes, selon lui, « au regard du nombre de formations politiques engagées dans la course, soit 32 partis ».

Selon lui, la scène électorale est surtout caractérisée par les campagnes de proximité et les rencontres directes avec les citoyens. Les candidats privilégient, a-t-il expliqué, le contact avec les électeurs dans les quartiers résidentiels et les espaces publics. Il a ajouté que les réseaux sociaux constituent, en l'occurrence, le principal terrain de la campagne électorale, « en particulier pour les candidats des listes indépendantes qui y recourent davantage, en raison de moyens plus limités et d'une implantation populaire moins importante que celle des grands partis ».

S'agissant du contenu des discours, le spécialiste a constaté « une tonalité globalement apaisée et modérée, éloignée des logiques de confrontation et d'escalade ». Il attribue cette orientation au fait que les candidats concentrent leurs interventions sur des questions liées à l'intérêt national, notamment la préservation de la souveraineté nationale et



la défense des intérêts supérieurs du pays. Selon ses propos, cette évolution traduit « une maturation du discours politique algérien », qui mérite d'être valorisée et consolidée lors des prochaines échéances électorales.

Rachid Lourari a d'ailleurs noté « l'absence de promesses électorales excessives qui avaient marqué certaines campagnes précédentes ». Il a, en ce sens, avancé que « les citoyens sont aujourd'hui plus conscients » des missions du député, lesquelles se limitent essentiellement à l'élaboration et à l'examen des lois, à leur adoption ou non, ainsi qu'au contrôle de l'action du gouvernement et du respect de ses engagements programmatiques, et ce dans l'intérêt suprême des citoyens et du pays. Du reste, le spécialiste a insisté sur le fait que « les derniers jours de campagne seront déterminants ». Il s'attend à une activité plus soutenue de la part des partis et des candidats, avec l'espoir que cette dynamique se traduise par une plus forte mobilisation des électeurs le jour du scrutin. Le spécialiste a conclu en affirmant que « l'objectif fondamental de cette campagne est de favoriser une participation conséquente et de permettre aux citoyens de choisir librement leurs représentants », avant d'ajouter que cet objectif s'inscrit dans le cadre des garanties juridiques et constitutionnelles mises en place par les hautes autorités du pays.

Khalil Aouir

LÉGISLATIVES

Le forcing des candidats

AU TREIZIÈME jour de la campagne électorale pour les législatives du 2 juillet prochain, c'est pratiquement la ligne droite. Les candidats des partis politiques et les indépendants n'auront plus qu'une semaine pour boucler leur campagne et espérer gagner la confiance de l'électorat. Une semaine qualifiée de décisive. Les leaders politiques le savent et font le forcing, animant jusqu'à trois meetings en une seule journée et dans trois villes différentes, parcourant jusqu'à trois cents kilomètres pour certains d'entre eux. Défendant leurs listes dans les circonscriptions, ils se sont particulièrement attardés sur la participation massive des citoyens au scrutin, insistant notamment sur la responsabilité des électeurs dans leurs choix démocratiques afin d'élire un Parlement représentatif qui réponde à leurs attentes et préoccupations. A Bordj Bou Arréridj puis à Biskra, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Monder Bouden, a affirmé l'engagement de sa formation à soutenir le développement durable et à consolider l'économie nationale ainsi que la poursuite des efforts visant la protection du pouvoir d'achat des citoyens et le renforcement des acquis réalisés en Algérie. Il a réitéré son appel aux citoyens à voter en masse lors de la prochaine élection et à donner leurs voix aux candidats compétents capables de transmettre leurs préoccupations et de contribuer à leur prise en charge.

De son côté, le secrétaire général du parti de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Hamza Latrèche, a estimé, depuis Mostaganem, que les prochaines élections représentent « un rendez-vous démocratique important pour exercer un acte de citoyenneté et participer activement au renforcement des institutions et à l'ouverture de la voie aux compétences nationales ». Depuis Relizane, le président du Mouvement de la Société pour la paix (MSP), Abdelali Hassani Cherif, a appelé à une forte participation aux élections, expliquant que « le renforcement de la confiance du citoyen dans le processus politique ainsi que sa motivation pour participer aux législatives constituent une responsabilité partagée par l'ensemble de la classe politique, dans toutes ses composantes ». Hassani Cherif a incité les électeurs à se rendre massivement aux urnes et à voter pour les listes de son parti, qui regroupent, a-t-il dit, des « compétences qui exprimeront les préoccupations des citoyens au sein de la prochaine APN ».

De son côté, le président du mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina, a souligné, à Annaba, l'importance d'une large participation aux prochaines élections législatives, affirmant qu'« un afflux massif aux urnes contribuera à renforcer le processus démocratique et à consacrer l'Etat de droit ». M. Bengrina a souligné qu'une forte participation aux élections représente « un devoir national et une responsabilité collective qui incombent à tous les citoyens », affirmant que « les institutions élues tirent leur force de la confiance que leur accordent les électeurs à travers les urnes ». Le président du Parti El-Fadjr El-Jadid, Tahar Benbaïbèche, a souligné, à Relizane, que le programme électoral de son parti propose des solutions concrètes à différentes problématiques dans de nombreux domaines, appelant les électeurs à soutenir les listes de son parti et à se rassembler autour d'elles, estimant qu'elles comptent « des candidats compétents, capables d'exercer les missions de contrôle et de législation avec responsabilité ».

Pour sa part, le président du Front de l'Algérie nouvelle (FAN), Djamel Benabdeslam, a appelé, depuis Biskra, les citoyens à se diriger vers les urnes lors des prochaines élections et à voter pour les candidats capables de booster le développement et de préserver les acquis réalisés. Il a indiqué que le programme de son parti vise à poursuivre la construction des institutions de l'Etat, invitant le citoyen « à exercer son droit électoral en toute responsabilité ».

Hachemi B.

CRISES SANITAIRES

Le pari de Tebboune pour l'Afrique

Face à la menace persistante des épidémies qui continuent de fragiliser les systèmes de santé sur le continent, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, appelle l'Afrique à changer de paradigme sanitaire et à rompre avec une logique de réaction pour privilégier une stratégie fondée sur l'anticipation, la prévention et le renforcement durable des capacités de réponse.

Intervenant, par visioconférence, lors de la réunion de haut niveau de l'Union africaine consacrée à la propagation du virus Ebola, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis en avant l'importance d'adopter une approche durable et proactive pour protéger les populations africaines contre les risques sanitaires émergents.

Dans une allocution prononcée en son nom par le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, le chef de l'Etat a souligné que « la construction d'une Afrique plus sûre sur le plan sanitaire ne se réalise pas uniquement lors de l'apparition des crises ». Il a estimé que cette ambition exige des investissements continus dans les systèmes nationaux de santé ainsi qu'un renforcement des dispositifs de veille et d'alerte précoce.

Le président Tebboune a particulièrement mis en avant le rôle central des mécanismes de surveillance épidémiologique, soulignant l'importance de disposer de systèmes d'alerte précoce performants, capables de détecter rapidement les menaces sanitaires.

Le président de la République a ainsi appelé à renforcer les capacités de veille sanitaire, à développer les réseaux de surveillance et à améliorer la circulation des données et des informations entre les pays africains. Une telle démarche permettrait d'identifier les risques dès leur apparition et d'engager les mesures nécessaires avant qu'ils ne prennent une ampleur plus importante.

Le chef de l'Etat a également insisté sur l'importance du capital humain dans la construction d'une sécurité sanitaire durable, soulignant que le renforcement des systèmes de santé ne saurait être envisagé sans des ressources humaines qualifiées et suffisamment préparées pour faire face aux différentes situations d'urgence.



Dans cette perspective, il a plaidé pour le développement de programmes de formation destinés aux professionnels de la santé, ainsi que pour l'amélioration des conditions permettant de valoriser les compétences médicales, paramédicales et scientifiques à travers le continent. Des équipes qualifiées, capables d'intervenir rapidement en cas de crise, sont essentielles afin de limiter les conséquences des épidémies et d'assurer une prise en charge efficace des populations concernées.

=====Recherche scientifique et production locale

L'un des axes majeurs du message du président de la République a porté sur l'impératif de promouvoir la recherche scientifique et l'innovation dans le domaine de la santé. Abdelmadjid Tebboune a estimé que l'Afrique devait davantage investir dans la production du savoir scientifique afin de mieux comprendre les défis sanitaires auxquels elle est confrontée et de développer des solutions adaptées à ses réalités.

Il a également souligné l'importance de soutenir les capacités industrielles du continent dans le domaine pharmaceutique, soutenant que la souveraineté sanitaire africaine passe inévitablement par le développement de la production locale de médicaments, de vaccins et de produits de santé.

En outre, le président de la République a tenu à rappeler l'engagement concret de l'Algérie en faveur de la coopération sanitaire africaine, affirmant que « l'Algérie réitère sa pleine disponibilité, en plus de sa contribution financière, à apporter un soutien technique à travers le ministère de la Santé et l'Agence nationale de sécurité sanitaire, afin de partager son expertise et ses expériences avec les pays africains frères ».

Le chef de l'Etat a souligné que cette démarche s'inscrit dans une vision fondée sur la solidarité africaine et le partage des connaissances, dans l'objectif de renforcer la capacité collective du continent à prévenir les risques sanitaires et à y répondre efficacement.

Evoquant les efforts engagés à l'échelle nationale, le président de la République a indiqué que l'Algérie poursuit le renforcement de son système national de sécurité sanitaire à travers le développement de ses capacités de prévention, de surveillance épidémiologique et de réaction rapide face aux urgences sanitaires.

La réunion de haut niveau de l'Union africaine s'est tenue à Addis-Abeba, en Éthiopie, sous la présidence du président de la République du Burundi, Évariste Ndayishimiye. Elle a réuni plusieurs dirigeants africains, des partenaires internationaux, des agences des Nations unies ainsi que des organisations régionales mobilisées autour de la lutte contre la propagation du virus Ebola et du renforcement de la résilience sanitaire du continent.

Cette mobilisation témoigne de la volonté des pays africains de coordonner leurs efforts pour faire face aux défis sanitaires communs. D'autant plus que la propagation du virus Ebola rappelle que les épidémies ne connaissent pas de frontières et nécessitent une réponse collective fondée sur la solidarité, le partage des connaissances et le renforcement des capacités nationales.

L'Algérie, pour sa part, a réaffirmé sa conviction que la sécurité sanitaire constitue aujourd'hui l'un des piliers du développement durable du continent. Elle a également réitéré son engagement à œuvrer, aux côtés de ses partenaires africains, à la construction d'une Afrique plus résiliente, mieux préparée aux crises sanitaires et capable de garantir à ses populations un accès équitable à des systèmes de santé performants et durables.

Sihem Bounabi

UNION AFRICAINE

L'Algérie nommée à des postes stratégiques

L'ALGÉRIE vient de renforcer davantage sa présence au sein des structures de l'Union africaine (UA) à travers l'obtention de plusieurs postes stratégiques et son élection dans d'importants mécanismes de l'organisation continentale. Une consécration diplomatique témoignant de la confiance renouvelée dont jouit Alger auprès des pays africains et de la place centrale qu'elle occupe dans les grands dossiers continentaux.

Dans ce cadre, Mohamed Khaled, ambassadeur d'Algérie et représentant permanent auprès de l'Union africaine, a été désigné à la présidence du Comité des représentants permanents (COREP) chargé des droits de l'homme, de la démocratie et de la gouvernance. Cette responsabilité revêt une importance particulière dans la mesure où ce comité traite des questions liées à la consolidation de l'Etat de droit, à la promotion des droits humains et au renforcement des institutions démocratiques sur le continent. Le COREP constitue l'un des principaux organes de travail de l'Union africaine et assure la préparation des décisions soumises aux instances politiques de l'Union africaine.

L'Algérie a également été élue membre du Comité ministériel sur les candidatures africaines dans le système international, du Comité ministériel de suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, du Comité des représentants permanents chargé des questions environnementales, du Comité technique spécialisé sur la culture, la jeunesse et les sports, ainsi que du Comité technique spécialisé sur les communications et les transports. En outre, le pays a rejoint le Centre opérationnel continental pour la lutte contre la migration irrégulière, basé à Khartoum. Une structure appelée à jouer un rôle majeur dans la coordination des efforts africains face aux défis migratoires. Ces différentes responsabilités permettront à l'Algérie de contribuer directement à l'élaboration des politiques africaines dans des domaines stratégiques touchant au développement durable, à l'intégration économique, à la mobilité, à la gouvernance et à la sécurité.

Cette nouvelle reconnaissance est le fruit d'un engagement historique de longue haleine. Pays fondateur de l'Union africaine et auparavant de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), l'Algérie a toujours joué un rôle de premier plan dans les combats africains pour la liberté, la décolonisation et l'autodétermination. Depuis son indépendance, elle a apporté un soutien politique, diplomatique et matériel à plusieurs mouvements de libération nationale en Afrique, ce qui lui a valu le surnom de « Mecque des révolutionnaires ». Alger demeure encore aujourd'hui l'un des principaux défenseurs des causes africaines sur la scène internationale, notamment en matière de paix, de sécurité, de développement et de représentation équitable du continent dans les instances mondiales.

CONTRIBUTION ACTIVE À LA PAIX ET À LA SÉCURITÉ

L'Algérie s'est aussi imposée comme un acteur incontournable dans les efforts de prévention et de règlement des conflits africains. Son approche repose sur le dialogue, la médiation, le respect de la souveraineté des Etats et le rejet des ingérences extérieures. Cette crédibilité lui a notamment permis d'être élue membre du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine pour la période 2025-2028 au titre de l'Afrique du Nord, consacrant le rôle reconnu du pays dans les initiatives africaines de maintien de la paix et de lutte contre les menaces sécuritaires qui affectent le continent. Elle s'est également engagée dans la mise en œuvre de l'initiative africaine visant à « faire taire les armes en Afrique », l'un des projets phares de l'Agenda 2063 destiné à promouvoir un continent débarrassé des conflits armés.

Sur le plan économique, l'Algérie figure parmi les pays les plus engagés dans la concrétisation de l'Agenda 2063, la feuille de route stratégique de l'Union africaine pour bâtir une Afrique intégrée, prospère et en paix. Elle a activement participé à son élaboration et œuvre à la réalisation de ses projets structurants, notamment la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Le pays multiplie également les projets destinés à renforcer l'intégration régionale, à l'image de la route transsaharienne reliant plusieurs pays africains ou encore du projet de gazoduc transsaharien, considérés comme des infrastructures stratégiques pour les échanges intra-africains.

Pour rappel, la récente élection de la diplomate Selma Malika Haddadi au poste de vice-présidente de la Commission de l'Union africaine avait déjà illustré la confiance accordée à l'Algérie par les Etats membres.

Cette percée diplomatique, conjuguée aux nouvelles responsabilités obtenues cette année, confirme la capacité d'Alger à peser sur les orientations stratégiques de l'organisation continentale.

Dès lors, à travers ces succès successifs, l'Algérie consolide ainsi sa position parmi les acteurs majeurs de l'Union africaine. Une présence qui reflète non seulement le poids de sa diplomatie mais aussi la reconnaissance de son engagement constant en faveur de la paix, de la gouvernance, du développement durable et de l'intégration du continent africain.

Sihem B.

PLAN D'ACTION DE SONELGAZ À BLIDA

Investissement de 364 milliards de centimes en 2026

DANS le cadre de son engagement continu à améliorer la qualité du service public et assurer la continuité de la distribution de l'électricité, et dans sa volonté de répondre à la demande croissante, notamment pendant la saison estivale qui connaît une hausse significative de la consommation, la société de distribution de gaz de Blida a mis en place un programme d'investissement d'une enveloppe financière de 364 milliards de centimes en 2026.
Ce programme a permis l'achèvement et la mise en service de 17 nouveaux centres de transformation électrique dans plusieurs communes de la wilaya de Blida (Ouled Yaich, Blida, Mouzaia , Chiffa, Meftah, L'Arbaa, Chebli, Boufarik, Benitamou, Benkhellil, Oued Alleug, Ouadjer Bougara, Bouinan et Ouled Slama).
Trois transformateurs électriques sont actuellement en construction, dans le but de renforcer le réseau et d'améliorer la qualité de distribution au profit de plus de 422 129 clients.
Plusieurs projets relatifs aux réseaux électriques moyenne et basse tension, totalisant 66 km, ont été menés à bien afin de renforcer la capacité du réseau, d'améliorer la stabilité de l'approvisionnement en électricité et de répondre aux préoccupations des citoyens concernant la qualité et la continuité du service.
Toujours durant l'année en cours, la société de distribution de gaz de Blida a mis en service neuf nouveaux postes de transformation électriques pour consolider le réseau de distribution, dont 2 transformateurs 10 KV à Boufarik, 2 de 30 KV à Benitamou, 2 de 10 KV à Oued Elleug, 1 transformateur de 30 KV à Bougara, un autre à Ouled Slama, et un autre à Halouiya dans la commune de Souma.
Dans le cadre des préparatifs proactifs pour la saison estivale, la direction a lancé un vaste programme de maintenance des installations électriques. Ce programme comprenait la maintenance de 345 km de réseaux moyenne et basse tension, ainsi que celle de 751 transformateurs électriques et de 40 démarreurs électriques. Ces opérations ont été réalisées avec la participation des quatre équipes techniques des services d'électricité répartis sur l'ensemble du territoire de la wilaya.
Ce programme s'inscrit dans une stratégie préventive visant à corriger les faiblesses identifiées sur le réseau et les installations électriques, et réduire les risques de coupures et de perturbations lors des pics de consommation. La direction a également accordé une importance particulière à la maintenance préventive s'appuyant sur les technologies modernes, notamment l'utilisation de caméras thermiques pour la détection précoce des dysfonctionnements techniques avant qu'ils ne se transforment en pannes.
Ce processus consiste à inspecter 1 986 installations électriques et surveiller 430 km de réseau électrique, ainsi que 686 transformateurs électriques. «Nos services resteront toujours et 7/7, très proches et à l'écoute de tous les citoyens», déclare Abdelkader Dhamen. Sonelgaz de Blida a ainsi pris toutes les mesures nécessaires afin que les habitants puissent passer un été sans coupures et sans les désagréments qui vont avec.

T. Bouhamidi

PREMIÈRE USINE DE LA MARQUE AMÉRICAINE EN AFRIQUE

Skechers s'implante en Algérie

L'Algérie accueillera la première usine africaine de la marque mondiale de production de chaussures Skechers, avec une ambition de produire deux millions de paires par an pour répondre à la demande locale. Par la suite, la marque américaine prévoit de s'orienter vers l'exportation depuis l'Algérie, en expédiant une partie de sa production vers le marché africain. Un projet qui s'inscrit dans la stratégie nationale visant à substituer les importations par la production locale, selon le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.



Un accord de partenariat a été conclu hier entre l'entreprise algérienne Tradifoot et la marque internationale Skechers en vue du lancement de la fabrication de ses chaussures en Algérie à partir de 2027, la plaçant ainsi comme le premier pays africain à accueillir un tel complexe industriel. Le document a été paraphé par Douglas Parker, représentant de la société américaine, et par Djamel Ramoul, président-directeur général de l'entreprise Tradifoot.
C'est le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, qui a présidé la cérémonie de signature de cet accord de partenariat, lequel a reçu au siège de son département, une délégation de la société américaine composée notamment de Douglas Parker, vice-président chargé des affaires financières, et de Daniel Levy, vice-président chargé des ventes internationales, en présence des responsables de l'entreprise algérienne Tradifoot.
Le ministre a, à cette occasion, souligné l'importance de ce projet qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale visant à substituer les importations par la production locale, à travers l'attraction d'investissements étrangers productifs et le renforcement des partenariats avec les grandes marques internationales. Et d'estimer que le choix de l'Algérie pour accueillir la première usine africaine de Skechers témoigne de la confiance croissante des investisseurs dans le climat des affaires algérien et reflète les résultats des réformes économiques engagées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour diversifier l'économie et soutenir la production locale. Selon les précisions du département du Commerce extérieur, l'entrée en exploitation de l'usine est prévue au cours du premier trimestre 2027. L'unité affichera une capacité de production de deux millions de paires de chaussures par an avec un taux d'intégration locale de 40 %, contribuant ainsi à la réduction des importations, au développement de la production nationale et à la satisfaction des besoins du marché local.
Dans une première phase, la production sera destinée au marché national avant de s'orienter vers l'exportation vers les marchés africains dès la deuxième année d'exploitation, renforçant ainsi le positionnement de l'Algérie en tant que plateforme industrielle et exportatrice régionale, a souligné la même source.
Le projet prévoit également la formation de la main-d'œuvre algérienne par des experts et formateurs de Skechers, afin d'assurer un transfert de savoir-faire et de technologie conformément aux standards internationaux de l'industrie de la chaussure.
La rencontre a, par ailleurs, permis d'examiner dans les détails la concrétisation de ce projet industriel qui fera de l'Algérie la première base de production de la marque américaine Skechers sur le continent africain.

Lilia A. A.

ALGERIE – BOSNIE-HERZEGOVINE

Echange d'expériences sur la promotion des investissements

DANS le cadre du renforcement des relations de coopération économique et d'investissement entre l'Algérie et la Bosnie-Herzégovine, le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a reçu hier, le directeur général de l'Agence bosnienne de promotion des investissements étrangers (FIPA), Marko Kubatlija, ainsi que la vice-présidente de l'Organisation des employeurs de Bosnie, représentant l'»Organisation stratégique bosnienne» (SBO), Edita Turkovic. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la participation d'une importante délégation bosnienne, composée d'hommes d'affaires et d'investisseurs, à la 57e édition de la Foire internationale d'Alger, prévue du 22 au 27 juin 2026 à Alger, a indiqué un communiqué de l'AAPI.
Cette rencontre a permis de passer en revue les missions respectives des deux agences ainsi que leur rôle dans la promotion et l'accompagnement de l'investissement dans leurs pays, notamment jusqu'à la phase d'exploitation des projets. A cette occasion, le directeur général de l'AAPI a présenté le climat des affaires en Algérie, ainsi que les réformes engagées afin d'améliorer l'attractivité du pays pour les investisseurs. Il a également mis en avant les différentes opportunités d'investissement disponibles, notamment dans les secteurs des mines, de l'agriculture et des cultures stratégiques, de l'industrie, de l'énergie et des énergies renouvelables.
Les deux parties ont, par aiulleurs, examiné les moyens de renforcer la coopération entre l'AAPI et la FIPA en matière de promotion de l'investissement. Elles ont convenu de l'élaboration d'un protocole d'accord visant à définir les mécanismes de collaboration entre les deux institutions, notamment à travers l'échange d'expertises et de bonnes pratiques, ainsi que le partage d'informations sur les opportunités d'investissement dans les deux pays.

Rim Boukhari

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Intérêt de l'allemand Bayer pour le marché algérien

UNE RENCONTRE consacrée au renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine de l'industrie pharmaceutique s'est tenue, hier, entre le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouassim Kouidri et la vice-présidente du groupe pharmaceutique allemand Bayer, Mildred Nadea Beta. Selon un communiqué du ministère, cette rencontre a permis de passer en revue l'état des relations de coopération entre l'Algérie et l'Allemagne dans le secteur pharmaceutique, notamment à travers la filiale du groupe Bayer Algérie. Les deux parties ont également évoqué les perspectives de développement et d'élargissement de ce partenariat, en phase avec les orientations des pouvoirs publics visant à consolider la souveraineté sanitaire du pays. La vice-présidente du groupe Bayer a exprimé l'intérêt de son entreprise à consolider sa présence sur le marché algérien et à élargir les domaines de coopération avec les acteurs nationaux. Elle a également salué la dynamique que connaît le secteur pharmaceutique en Algérie, ainsi que les opportunités prometteuses qu'il offre en matière de partenariat et d'investissement.
À cette occasion, le ministre a réaffirmé la volonté des autorités publiques d'accompagner les partenaires économiques et de leur offrir un environnement favorable à la réalisation d'investissements à forte valeur ajoutée. Il a souligné que cette dynamique s'inscrit dans une stratégie nationale visant à renforcer la souveraineté sanitaire et à positionner l'Algérie comme un pôle régional dans le domaine de l'industrie pharmaceutique.

M. B.

LE PDG DE MIDAD ENERGY NORTH AFRICA REÇU PAR ARKAB

Nouvelle étape pour le projet stratégique d'Illizi Sud

Dans le prolongement de la signature d'un contrat d'hydrocarbures sous forme de partage de production, relatif au périmètre contractuel Illizi Sud, situé dans le bassin d'Illizi, le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu hier le P-DG de la société saoudienne Midad Energy North Africa, Abdelilah Ben Mohamed Ben Abdallah Al-Aiban. Considéré comme l'un des projets stratégiques de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures en Algérie, ce partenariat illustre la dynamique positive de coopération entre Sonatrach et le groupe saoudien Midad Energy.



Reçu au siège du ministère des Hydrocarbures, en présence de cadres des deux parties, le dirigeant de Midad Energy North Africa a échangé avec Mohamed Arkab sur l'état d'avancement de la coopération entre Sonatrach et son entreprise, notamment après la conclusion du contrat portant sur le périmètre Illizi Sud.

Les discussions ont porté sur les préparatifs liés à l'entrée en vigueur de cet accord, en particulier les aspects techniques et organisationnels du programme de travaux prévu par le cadre contractuel. Les deux parties ont insisté sur la nécessité de respecter les délais arrêtés ainsi que les normes applicables à la réalisation de ce grand projet, a indiqué un communiqué du ministère.

Les échanges ont également permis d'examiner les perspectives offertes par ce projet pour renforcer les investissements tout au long de la chaîne de valeur de l'industrie pétrolière et gazière, notamment dans les domaines de l'exploration, du développement et de la production. MM. Arkab et Ben Abdallah Al-Aiban ont souligné l'apport attendu de ce projet en matière de renforcement des capacités nationales de production, de promotion du contenu local, de développement des compétences et de transfert de technologies, est-il ajouté de même source. La rencontre a, par ailleurs, été l'occasion de réaffirmer la volonté commune d'élargir les domaines de coopération et d'explorer de nouvelles opportunités de partenariat dans le secteur des hydrocarbures. «Cette démarche vise à consolider la relation stratégique entre Sonatrach et Midad Energy, à travers le développement de projets à forte valeur ajoutée», est-il souligné dans le même texte. A cette occasion, M. Arkab a rappelé que ce partenariat s'inscrit dans la stratégie de l'Algérie visant à promouvoir des coopérations économiques équilibrées avec les acteurs internationaux et à soutenir le développement du secteur national des hydrocarbures.

MIDAD ENERGY VEUT RENFORCER SES INVESTISSEMENTS EN ALGÉRIE

De son côté, Abdelilah Ben Mohamed Ben Abdallah Al-Aiban a réitéré l'intérêt de Midad Energy pour le renforcement de ses investissements en Algérie. Il a salué le climat des affaires ainsi que les opportunités offertes par le secteur des hydrocarbures, tout en réaffirmant l'engagement de son entreprise à poursuivre la coopération avec Sonatrach et à accélérer la mise en œuvre des projets communs.

Le contrat entre Midad Energy et Sonatrach, signé en octobre 2025 et conclu dans le cadre de la loi n°19-13 relative aux hydrocarbures, porte sur une durée de 30 ans, renouvelable pour une période supplémentaire de 10 ans. Il prévoit une phase de recherche de sept années. Selon les dispositions convenues entre les parties, l'ensemble des investissements destinés à l'exploration et à l'exploitation du périmètre d'Illizi Sud sera financé à 100 % par Midad Energy North Africa.

L'enveloppe globale mobilisée est estimée à près de 5,4 milliards de dollars, dont 288 millions de dollars consacrés aux activités de recherche et d'exploration. Le programme de travaux associé à ce contrat sera mis en œuvre dans le respect strict des normes environnementales en vigueur en Algérie.

Les opérations prévues intégreront également les technologies et solutions numériques les plus récentes afin d'optimiser les activités d'exploration et de production.

Le projet accorde, par ailleurs, une place importante au contenu local, avec le recours privilégié à la sous-traitance nationale et aux fournisseurs algériens dans le cadre de l'exécution des différentes phases du contrat.

A l'issue de la période contractuelle, la production cumulée attendue sur le périmètre d'Illizi Sud est estimée à 993 millions de barils équivalent pétrole (BEP). Ce volume comprend près de 125 milliards de mètres cubes de gaz destinés à la commercialisation ainsi qu'environ 204 millions de barils d'hydrocarbures liquides, dont 103 millions de barils de gaz de pétrole liquéfié (GPL) et 101 millions de barils de condensat.

Rim Boukhari

ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES MARCHÉS MONDIAUX DE L'ÉNERGIE

Renforcer la contribution du GECF

PLATEFORME stratégique de dialogue et de coopération entre les producteurs de gaz, le Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) est appelé à renforcer sa contribution dans l'analyse des évolutions des marchés mondiaux de l'énergie et l'élaboration de visions communes permettant de consolider la position des pays membres dans les différentes instances et forums internationaux liés à l'énergie.

C'est ce qui ressort principalement de la rencontre qui a regroupé hier le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, avec le Secrétaire général du GECF, Philip Mshelbila, lesquels ont passé en revue plusieurs questions liées à l'évolution des marchés mondiaux du gaz naturel, les défis qui se présentent ainsi que l'engagement de l'Algérie à soutenir les efforts visant à renforcer le dialogue et la coopération entre les Etats membres du Forum. Les deux parties ont ainsi souligné l'importance du renforcement de la coordination et de la concertation entre les pays membres du Forum, conformément aux recommandations du 7e Sommet des chefs d'État et de gouvernement du GECF, tenu à Alger en mars 2024, qui a été sanctionné par la Déclaration d'Alger.

Philip Mshelbila, arrivé samedi à Alger la tête d'une délégation, a été reçu hier au siège de département des Hydrocarbures, en présence de plusieurs responsables du secteur, a indiqué le ministère dans un communiqué, affirmant : «Cette réunion a permis d'échanger sur les évolutions récentes des marchés mondiaux du gaz naturel et les défis auxquels fait face l'industrie gazière dans le contexte des mutations géopolitiques et économiques actuelles, notamment en matière de sécurité des approvisionnements, de pérennité des investissements et d'évolution de la demande mondiale de gaz naturel.»

Mettant en avant le rôle stratégique du gaz naturel, les deux parties ont insisté sur la nécessité de poursuivre les investissements dans l'ensemble de la chaîne de valeur gazière afin d'assurer la sécurité des approvisionnements et la stabilité des marchés à long terme.

Le ministre d'Etat a dans ce sens réaffirmé l'engagement de l'Algérie à soutenir les efforts visant à renforcer le dialogue et la coopération entre les Etats membres du Forum, ainsi qu'à développer les projets d'infrastructures et d'interconnexion énergétique, contribuant ainsi à la sécurité énergétique et au renforcement de la place du gaz naturel dans le mix énergétique mondial.

Les discussions ont, par ailleurs, mis en lumière le rôle croissant du GECF en tant que plateforme stratégique de dialogue et de coopération entre les pays producteurs de gaz. L'accent a été ainsi mis sur l'importance de renforcer la contribution du Forum à l'analyse des évolutions des marchés mondiaux de l'énergie et à l'élaboration de visions communes permettant de consolider la position des pays membres dans les différentes instances et forums internationaux liés à l'énergie.

L'EXPERTISE DE L'ALGÉRIE AU SERVICE DU GECF

Mettant en avant l'expérience accumulée par l'Algérie dans l'industrie du gaz naturel depuis plus de six décennies, notamment dans les domaines de l'exploration, de la production, du transport, de la liquéfaction et de la commercialisation, M. Arkab a réaffirmé la disponibilité de l'Algérie à mettre cette expertise au service du Forum et de ses Etats membres à travers le renforcement de la coopération technique et scientifique ainsi que l'échange des meilleures pratiques.

Pour sa part, le Secrétaire général du GECF a salué le rôle central joué par l'Algérie au sein du Forum ainsi que sa contribution active au renforcement de la coopération entre les pays membres. Il a également exprimé son appréciation pour les efforts déployés par l'Algérie en faveur de la réussite de l'Institut de recherche sur le gaz (GRI) et du rayonnement du Forum sur la scène énergétique internationale.

L'Institut a été en effet au centre des échanges entre les deux parties, lesquelles ont insisté sur «la nécessité d'accélérer la mise en œuvre de ses programmes scientifiques et de recherche et de renforcer ses partenariats avec les centres de recherche, les universités et les entreprises énergétiques des pays membres». L'objectif étant de lui permettre de jouer pleinement son rôle de centre international de recherche, d'innovation, de développement des compétences, de renforcement des capacités et d'échange d'expertises, au service de l'innovation, du transfert de connaissances et du développement de solutions technologiques durables pour l'industrie gazière, a précisé la même source.

Les entretiens ont également porté sur le projet du gazoduc transsaharien (TSGP), considéré comme un projet stratégique reliant l'Algérie, le Niger et le Nigeria, permettant de fournir du gaz à l'Europe. Selon le département des Hydrocarbures, ce projet est appelé à «renforcer l'intégration économique et le développement durable dans la région, tout en contribuant à la sécurité énergétique des pays de transit et des marchés internationaux». Les deux parties ont ainsi salué les progrès réalisés et le lancement effectif de la mise en œuvre de ce projet majeur.

Lilia A. A.

ORAN

Un trafiquant de drogue arrêté par la BMPJ

UN DANGEREUX trafiquant de drogues et de psychotropes a été arrêté par les éléments de la BMPJ à Oran, alors qu'il utilisait une motocyclette pour écouler ses produits illicites et tromper la vigilance des services de sécurité. L'opération a permis la saisie de 700 grammes de kif traité, de comprimés hallucinogènes ainsi que d'une somme d'argent issue de son activité criminelle, a indiqué avant-hier un communiqué de la sûreté de wilaya.
Les éléments de la Brigade mobile de la police judiciaire du quartier El-Snoubour ont interpellé le mis en cause, âgé d'une trentaine d'années, à l'issue d'une opération sécuritaire.
L'enquête a été enclenchée suite à des informations de terrain faisant état d'un suspect qui acheminait des substances illicites à bord d'une motocyclette afin de contourner la vigilance des services de sécurité et de les revendre principalement à des jeunes.
Les investigations menées par les enquêteurs, en coordination avec le parquet territorialement compétent, ont permis d'identifier le mis en cause et de localiser son lieu de résidence. Une opération a alors été menée, aboutissant à son arrestation et à la saisie de quantités de stupéfiants prêtes à la commercialisation.
La perquisition a également permis de découvrir une somme d'argent estimée à 45 000 DA, provenant des revenus du trafic, ainsi que 149 comprimés hallucinogènes et trois armes blanches de différents types et tailles.
Le suspect a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal d'Oran, lequel a ordonné son placement en détention provisoire, dans l'attente de la suite de la procédure judiciaire.

Brahim Mazi

MOSTAGANEM

Interpellation d'un charlatan présumé

UN INDIVIDU soupçonné d'être impliqué dans une affaire de pratique de sorcellerie et de charlatanisme a été interpellé par les services de la sûreté de daïra de Mazagran, à Mostaganem.
Le mis en cause a été surpris en flagrant délit à son domicile, où il exerçait des rituels occultes en utilisant divers objets et outils destinés à ces pratiques.
Agissant sur la base d'informations et après investigations, les services de sécurité, en étroite collaboration avec le parquet territorialement compétent, ont mené une opération ayant permis de constater les pratiques en question au domicile du suspect.
Une perquisition a permis la découverte et la saisie de plusieurs objets utilisés dans ces pratiques. Parmi eux figuraient 11 cartouches vides de calibre 12 mm, un flacon d'encre, ainsi que trois stylos. Les forces de l'ordre ont également mis la main sur plusieurs ouvrages de provenance inconnue, utilisés dans des pratiques de sorcellerie.
L'opération a en outre permis la récupération d'une importante somme d'argent en monnaie nationale, estimée à 187 millions de centimes, ainsi que 200 euros en devises étrangères. Après accomplissement de toutes les procédures légales, un dossier judiciaire a été constitué à l'encontre du suspect pour les faits de pratique de sorcellerie et de charlatanisme, avant sa présentation devant les autorités judiciaires territorialement compétentes.

Brahim M.

LUTTE CONTRE LE CRIME ET LE DÉLIT À TIZI OUZOU

Près de 160 individus devant le Parquet

Dans le cadre de la lutte contre le crime et le délit à Tizi Ouzou, les services de police ont présenté 138 individus devant le parquet en mai dernier. C'est ce que mentionne un rapport de la Sûreté.



Dans le détail, il y est mentionné ce qui suit : au volet de la police judiciaire et plus précisément au chapitre des affaires relatives aux crimes et délits contre les personnes, tels que les coups et blessures volontaires, menaces et injures, les services compétents de la police ont traité 119 affaires dans lesquelles 126 individus sont mis en cause. Parmi ceux-ci, 16 ont été présentés devant le parquet, dont 3 ont été placés en détention préventive, 10 sous contrôle judiciaire et les 3 autres cités à comparaître.
Par ailleurs, ces mêmes services de police ont instruit et transmis au parquet 110 dossiers de nature judiciaire. S'agissant des affaires relatives aux crimes et délits contre les biens, comme les atteintes aux biens, les vols simples et les dégradations, les mêmes services ont traité 60 affaires dans lesquelles 67 individus sont mis en cause. Parmi ceux-ci, 34 ont été présentés devant le parquet, dont 10 ont été placés en détention préventive, 6 ont été cités à comparaître et les 18 autres ont été placés sous contrôle judiciaire.
Par ailleurs, ces mêmes services policiers ont instruit et transmis à la justice 33 dossiers de nature judiciaire. Quant aux affaires relatives aux crimes et délits contre la chose publique, comme l'ivresse publique et manifeste, la conduite en état d'ivresse ou encore l'outrage à corps constitué, 199 affaires ont fait l'objet d'un traitement au cours de la période considérée, impliquant 244 individus. Parmi ceux-ci, 27 ont été présentés devant le parquet, dont 6 ont été placés en détention préventive, 8 ont été cités à comparaître et les 13 autres placés sous contrôle judiciaire.
Ces mêmes services de police ont instruit et transmis à la justice 217 dossiers de nature judiciaire. Le rapport de police relève également que, « dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, 57 opérations coup-de-poing ont été initiées durant la période considérée, ciblant 411 différents points où 1 781 individus ont été contrôlés. Parmi eux, 61 ont été présentés devant le parquet pour divers délits, à savoir : 14 pour port d'armes prohibées, 17 pour détention de stupéfiants et de psychotropes, 16 faisant l'objet de recherches, 1 pour séjour illégal et 13 pour d'autres délits ».
Sur le plan de la sécurité publique, le rapport policier relève que les éléments du service concerné ont recensé 56 accidents de la circulation dans lesquels 72 personnes ont été blessées et 3 ont trouvé la mort.
Toujours au cours du mois considéré, ces mêmes services de police ont prononcé 100 mises en fourrière, dressé 5 133 contraventions et effectué 830 contrôles et interventions. « En outre, relève encore le rapport, 33 370 actions de sensibilisation ont été menées sur le terrain au profit des usagers. »
S'agissant enfin du volet de la police générale et dans le cadre de la gestion et du suivi des commerces réglementés, le service compétent de la police a procédé, selon les termes du rapport, au contrôle de 727 commerces, à l'enregistrement de 109 infractions et à l'exécution de 36 décisions de fermeture et de réouverture administratives émanant des services de la wilaya.
À tout cela s'ajoutent l'établissement de 109 procédures administratives et judiciaires ainsi que des actions traduites par 78 sorties sur le terrain, suivies de mesures administratives.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

CORTÈGES NUPTIAUX À MÉDÉA

Cause de désagréments et de nuisances diverses

LES CORTÈGES nuptiaux, qui sont des moments de joie pour les familles et les convives de l'événement, virent parfois au drame suite à des comportements inciviques, causant des désagréments aux voisinages et aux autres usagers de la voie publique.
Les cortèges sont souvent prétextes à des abus en matière d'utilisation de toutes sortes de nuisances sonores, allant des klaxons de véhicules aux musiques diffusées à plein volume, en passant par les explosions de pétards et autres pétarades de motos de grosses cylindrées.
Mais le comble de l'incivisme est le blocage de la circulation par des véhicules qui encombrent la totalité de la chaussée, ne cédant pas le passage aux autres usagers de la voie publique et empêchant même les évacuations d'urgence des ambulances.
Ces cortèges de mariage transforment les rues en véritables pétaudières. Ils sont parfois sources de comportements dégénérant en rodéos, avec des jeunes qui sortent leur tête du toit des véhicules ou qui tiennent la moitié de leur corps hors des vitres.
Si le droit à l'allégresse est reconnu, la fête ne doit pas justifier des comportements portant atteinte au repos des autres et provoquant des troubles à l'ordre public ainsi qu'à la tranquillité des usagers de la route et des riverains.
Le stationnement anarchique sur la voie publique, outre le blocage de la circulation et la gêne des riverains, est parfois une cause de dégradation de certaines infrastructures, notamment du mobilier urbain et des trottoirs utilisés pour le stationnement des véhicules.
En dépit des accidents survenus à l'occasion de cortèges nuptiaux, où l'on a déploré des décès, les comportements inciviques n'ont pas diminué, appelant les autorités à agir par des solutions pragmatiques et par un encadrement strict.
Parmi les mesures urgentes figurent l'interdiction d'entraver la circulation, la nécessité de ne pas porter atteinte à la tranquillité des riverains et de ne pas utiliser des moyens de forte nuisance sonore hors du lieu de la fête.
Danses, chants, explosions de fusées dans la rue, on observe aussi des cris et même des échanges de vulgarités mettant les familles riveraines dans des situations de gêne.
Si personne ne conteste le droit de célébrer ces fêtes, il y a lieu de faire respecter certaines règles de vie en société, afin que la fête ne se transforme pas en problème ni en abus dans l'utilisation de diverses nuisances sonores, a exprimé un citoyen exaspéré.
Alors que les salles des fêtes sont des établissements soumis au respect de certaines règles d'exploitation, notamment l'existence de conditions d'isolation sonore et d'installation de systèmes de climatisation, elles sont également tenues de disposer de leurs propres aires de stationnement.

Nabil B.

Des tenants et des aboutissants de l'émigration du Prophète à Médine

Devant la réaction violente des païens, le Saint Prophète contraint d'ordonner à tous les fidèles musulmans d'émigrer à Médine, à l'instar de leurs compagnons de lutte, émigrant dès les premiers moments de l'Islam, en Ethiopie. Ces derniers se mirent à partir dans la discrétion, de peur d'être empêchés par les Quraychite. Les émigrés cherchaient à préserver leur foi et un lieu favorable pour adorer Dieu. Ni la séparation d'avec leur pays natal, ni l'éloignement d'avec leurs parents et leurs enfants ne leur importaient tant qu'ils agissaient, en cela pour l'amour de Dieu.

Quant à la tribu Quraychite, elle était comme atteinte de folie furieuse lorsqu'elle avait appris que les Ançars (fidèles de Médine) avaient conclu un pacte d'allégeance pour défendre et protéger le Saint Prophète. Aussi, ses chefs et ses dirigeants se sont-ils réunis, dans la "Maison du Conseil " en guise d'un Parlement au sens moderne du terme, lieu où les notables de cette tribu Quoraîch décidaient des affaires importantes de la Cité. Un débat houleux fut engagé et trois propositions se dégagèrent : expulser le Prophète de son pays natal, le placer sous les verrous ou l'assassiner purement et simplement.

L'Assemblée se rangea du côté de leur tyran, Abou Djehl qui dit-il « Nous le tuerons plutôt, de telle manière que nous empêchions ses proches de tirer vengeance de son meurtre. De chaque tribu de Quoraîch, il sera choisi un jeune, bien aguerri. Ces jeunes, assemblés devant sa porte le surprendront à la sortie de chez lui et le tueront, tous, d'un seul coup d'épée ; et ainsi, la responsabilité du meurtre sera partagée entre toutes les tribus. La famille Manaf ne pourra pas, en conséquence, engager une guerre générale, et acceptera ainsi le prix du sang ».

Cet avis reçut l'approbation de tous. Telle a été leur machination perfide. Mais la Volonté du Tout Puissant demeure au-dessus de tous. Le saint Coran relate éloquemment ces faits : « Rappelle-toi, prophète, ce complot que tramaient naguère contre toi, les mécréants pour s'emparer de ta personne, te mettre à mort ou t'expulser. Aux manœuvres qu'ils déployaient, Dieu opposa les Siennes propres plus efficaces : il n'est plus sûres voies que celles de Dieu ». (Sourate dite « le Butin » Verset 30). Dieu a avisé Son prophète des machinations ourdies à Son encontre et lui a ordonné de rejoindre la ville de l'Emigration, ville où il pourra répandre l'Islam, y acquérir la dignité et la puissance.

Cette émigration a été un fait d'une haute sagesse, car si l'Islam s'était répandu au sein de la Mecque, ses détracteurs n'auraient pas manqué de dire : « Les Quraychites, par la soif de dominer le peuple d'Arabie ; ont fait appel à un individu parmi eux, et lui ont demandé de jouer le rôle de prophète pour servir leur dessein. Mais au lieu de tout cela, elle s'est constituée en un ennemi mortel du Prophète et n'a cessé de le persécuter jusqu'au jour où Dieu Lui a enjoint de quitter Son pays natal.

L'Hégire, ce départ clandestin du Prophète quittant la Mecque à destination de Médine, pour y prendre possession de la nouvelle citadelle de l'Islam, ne fut nullement une fuite, comme certains se plaisent à le répéter dans le but plus on moins avoué de dénigrer tant la personne que l'œuvre de notre Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui. Cette clandestinité se justifiait pleinement par le complot qu'avaient ourdi contre lui les notables Quraychites alertés par le départ en masse vers Yathrib d'un flot d'émigrants musulmans et décidés à en finir avec l'ennemi numéro un de leurs pitoyables divinités.

Aussi est-il utile de rappeler ici dans quelles conditions providentielles s'effectua ce voyage, qui fut le point de départ de l'ère islamique, en même temps qu'il marque un tournant décisif qui vit la conversion de l'Arabie toute entière sous la bannière de l'islam.

B) L'IMPACT DE L'EMIGRATION DU PROPHÈTE SUR LE DESTIN DE L'ISLAM

1°) L'ÉVÉNEMENT DE L'EMIGRATION DE L'ELU, PROPHÈTE MOHAMMED, SALUT DIVIN SUR LUI : L'HÉGIRE

Le Saint Prophète, Salut Divin Sur Lui, se rendit chez Son ami Abou Bakr, que Dieu agrée son âme, et l'informa de la Volonté du Seigneur, Lui recommanda d'émigrer. Abou Bakr Lui demanda s'il pouvait l'accompagner, «Oui» lui répondit le Prophète. Il lui proposa alors, une de ses montures qui avaient été préparées pour ce voyage. Puis le Saint Prophète s'est séparé d'Abou Bakr en lui promettant de le retrouver, la nuit, en un endroit, en dehors de la Mecque. Or cette nuit-là, elle fût celle où Quoraîch se préparait pour exécuter son odieux dessein. Les gens désignés furent rassemblés autour de la porte de la maison du Prophète, pendant qu'il se trouvait à l'intérieur.

Lorsque l'heure du rendez-vous fût arrivée, le Prophète demanda à Son cousin 'Ali, et futur gendre, que Dieu



agrée son âme, de se coucher dans Son lit pour ne point éveiller les soupçons des ravisseurs, qui regardaient de temps à autre, à travers les interstices et vérifiaient ainsi Sa présence. Puis, il recouvra Ali de Son manteau et sortit par devant les meurtriers en récitant un verset du Saint Coran : « Et Nous avons mis devant eux un écran et derrière eux un écran ; ainsi Nous les avons enveloppés de toute part ; aussi n'ont-ils rien vu ». (Sourate Yacine verset 9). Les Quraychites passèrent la nuit guettant la sortie du Prophète. Mais le matin, à leur stupéfaction, trouvèrent devant eux 'Ali, Son cousin bien chéri. Ils accoururent de ce fait, pour annoncer cette nouvelle étonnante, à leurs chefs, qui, choqués par cet évènement inattendu, dépêchèrent le maudit Abu Djahl à la poursuite du Prophète et de Son compagnon.

Abou Djahl se dirigea directement vers la maison d'Abou Bakr ; puis, il interrogea sa fille Asmâ, future épouse de Zubair Ibn El 'Aouâm, sur le devenir des deux fugitifs et surtout de leur cachette. Débouté, et n'ayant rien obtenu, il gifla cette noble fille et sortit furieux, à la tête d'une troupe, armée de pied en cap, à la recherche de leur proie. Cependant, Dieu, par Sa Miséricorde, réduisit les mécréants à l'impuissance. En effet, ils cherchèrent partout, ça et là, au nord au sud, en long et en large, mais en vain, jusqu'à ce qu'ils arrivèrent à deux pieds de la caverne en question, cette fois ci également, ils essuyèrent un échec des plus dégradants : ils virent l'issue de la caverne sacrée, couverte d'un tissu d'araignée, utilisé par la maman pigeon en guise de nid pour ses petits. Ils conclurent alors par l'absence de leur butin au sein de la grotte.

Cependant, l'angoisse fit couler les larmes du vertueux Abou Bakr auquel le Saint Coran rendit hommage en ces termes : « Si vous refusez votre appui au Prophète, il aura toujours celui de Dieu ! C'est Dieu qui l'a déjà secouru quand, expulsé par les infidèles et se trouvant au fond de la grotte, seul à seul avec Son compagnon, il se mit à lui dire, l'encourageant : « Ne t'afflige pas ! Dieu se trouve avec nous. » Dieu fit descendre sur Lui, Sa sérénité réconfortante et l'assista de troupes invisibles. Il fit tomber au plus bas, le prestige des infidèles, tandis que s'élevait bien haut le Verbe du Seigneur. Dieu Est Tout Puissant, détient la Sagesse Suprême ». (Sourate le Repentir verset 40).

Ce fut une grâce de Dieu que les païens se fussent aveuglés à ce point et qu'aucun d'eux ne fut tenté de regarder à l'intérieur de la caverne. Mieux encore, le pire ennemi du Prophète Omeya fils de Khalef, l'ex bourreau de Bilal, dissuada, alors ses compagnons de l'impossibilité d'une cachette dans cette caverne.

Le Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui, y resta avec Son compagnon Abou Bakr, trois jours consécutifs, durant lesquels ils se nourrirent du lait que leur apportait 'Amr Ibn Fuheïra, l'un des servants d'Abou Bakr. Par ailleurs, son fils 'Abdullah, se constitua comme leur émissaire et intermédiaire vis-à-vis de l'extérieur. Celui-ci venait chaque jour les informer des agissements des ennemis et les éclairer sur leurs positions à leur égard. Après trois jours de recherche, les Quraychites perdirent tout espoir de retrouver le Prophète. L'atmosphère se détendit quelque peu, et l'occasion était relativement favorablement pour que le Prophète poursuivît Son chemin vers Yathrib, future Médine, distante de six cent kilomètres de la Mecque.

Par ailleurs, la troupe déconfite retourna bredouille à la Mecque. Puis, promit de donner comme prime de chasse cent chameaux, à quiconque lui indiquerait la cachette du Vénéré Prophète. Aussitôt, un des leurs, Suraqâ, futur chevalier de l'Islam, se proposa pour cette mission à plus d'un risque à savoir : capturer le Prophète mort ou vif. Soraqua sauta aveuglément sur l'occasion qui lui est offerte, prit discrètement une monture et partit à la poursuite du Prophète. Lorsqu'il s'approcha de Lui, son cheval buta contre une pierre et tomba à terre.

Il remonta sa cavale, reprit sa course et se trouva si près du Prophète qu'il l'entendit réciter le Saint Coran ; Abou Bakr, ne cessait de se retourner, mais bientôt les jambes de son cheval s'enfoncèrent dans le sable jusqu'aux genoux et lui, s'abattit alors à terre. Il aiguillonna la cavale qui se redressa. Mais sitôt qu'elle sortit ses jambes, un nuage de poussière, plein d'éclairs se dégagea de ses sabots et monta au ciel comme une fumée. Soraqua comprit alors, que ses tentatives seront peine perdue ; une terreur immense s'empara de lui. Il se mit à crier : Grâce ! Grâce !

Le Prophète et Ses compagnons Abou Bakr, Ameur Ibn Fuheïra et leur guide ibn Arqath, firent halte et l'attendirent. Soraqua raconta plus tard cette scène émouvante en disant : «Après avoir subi toutes ces épreuves. J'ai eu la conviction profonde, qu'un jour viendra où la cause du Prophète triomphera sans équivoque». Il dit au Prophète : «Tes compatriotes ont promis une rançon pour Ta capture» et il Lui donna des précisions sur les intentions de Quoraîch. Puis il leur proposa des provisions et des effets. Ils ne prirent rien, seulement ils lui recommandèrent de garder le silence, encore mieux de dérouter l'ennemi de leur destination.. Soraqua demanda alors au Prophète, en guise de sécurité de lui faire établir un sauf conduit, qui lui fut aussitôt délivré par Abou Bakr.

Ainsi s'acheva ce drame où la Providence démontra, une fois de plus, avec quelle sollicitude Elle offrit Sa guidance à Son Elu, ainsi que Sa protection au Sceau des Prophètes contre les périls imminents, inhérents à Sa noble Mission..

Les musulmans de Médine, quant à eux, sortirent en groupes pour accueillir le Sauveur de l'Humanité, Salut Divin Sur Lui, quand ils eurent connaissance de Sa sortie nocturne, fuyant malgré Lui Son pays natal. Brûlant du désir de Le voir, ils attendirent Son arrivée avec impatience, mais à leur déception, le Prophète, ne donna aucun signe de vie. Le premier jour s'écoula et les Médinois, à l'entrée de la ville sainte, guettèrent sous le soleil de plomb, le moindre signe réconfortant, mais encore en vain. Plusieurs jours passèrent et les hommes ne cessaient d'attendre avec impatience l'arrivée de notre Prophète. Un jour, comme à l'accoutumée, les Médinois sortirent pour avoir des nouvelles ; mais le soleil torride les empêcha de continuer plus longtemps ; alors, ils retournèrent à leurs domiciles, inquiets et désenchantés. Soudainement, une voix peu familière les secoua, ce fut celle d'un citoyen juif qui s'écria : «Peuple arabe, voilà votre bonne fortune ! La chance que vous attendiez». Mohammed est arrivé ! Mohammed est arrivé ! Ils se jetèrent sur leurs armes et allèrent à la rencontre du Messager à «El-Harra». Le Prophète épris de fatigue, s'endossa contre un tronc d'un palmier pour se reposer.

Les Médinois accueillirent cette Beauté divine, avec ferveur, joie, amour et allégresse, l'entourèrent de tous côtés, et se dépêchèrent pour Le servir. Le Prophète longea le côté droit d'El Hara, jusqu'au moment où il arriva à proximité des maisons de la famille de 'Amr Ibn 'Aouf à Qouba, où il mit pied à terre pour construire, sans tarder, le premier édifice de l'Islam, Sa mosquée de piété, élogieusement peinte par le Saint Coran.

Cheïkh Tahar Badaoui

SUIVRA

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET SANTÉ

Oran explore les perspectives du diagnostic médical

UNE JOURNÉE scientifique consacrée à l'intelligence artificielle (IA) et à ses applications dans le diagnostic médical sera organisée le 30 juin prochain par le service de chirurgie générale et de cancérologie du Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran. C'est ce qu'a indiqué, mercredi, la cellule de communication de l'établissement.
Placée sous le thème « Intelligence artificielle et diagnostic médical : état des lieux et perspectives », cette rencontre scientifique s'inscrit dans le cadre d'un projet de collaboration entre le CHU d'Oran et l'Université des Sciences et de la Technologie d'Oran Mohamed-Boudiaf (USTO-MB).
Cette rencontre vise à explorer les apports de l'IA dans l'amélioration du diagnostic, l'aide à la décision clinique et l'optimisation des résultats en santé, a précisé la même source, soulignant qu'elle s'inscrit dans une dynamique de « médecine augmentée » favorisant les échanges entre cliniciens et ingénieurs autour des innovations technologiques.
Le programme prévoit quatre principales communications portant sur : « L'IA médicale : entre progrès et défis », « Le diagnostic assisté par IA en histopathologie du cancer du sein », « Les besoins et perspectives de l'IA en chirurgie oncologique » ainsi que « La digitalisation des dossiers médicaux au sein du service de Chirurgie générale et Cancérologie du CHU ».
Cette journée scientifique s'adresse aux médecins, résidents, étudiants ainsi qu'à l'ensemble des professionnels de santé intéressés par les technologies émergentes.
L'IA représente aujourd'hui un levier majeur pour les systèmes de santé, en contribuant à améliorer la précision des diagnostics, accélérer l'analyse des données médicales et personnaliser davantage la prise en charge des patients, notent les organisateurs, précisant que son intégration progressive ouvre également des perspectives prometteuses dans les domaines du dépistage précoce, de la chirurgie assistée, de la médecine prédictive et de la gestion numérique des parcours de soins.

R. R.

IN GUEZZAM

Le Médiateur de la République à l'écoute des citoyens

Dans le but de s'enquérir du fonctionnement des services publics et du niveau de prise en charge des préoccupations des citoyens, le Médiateur de la République, Mohamed Hattab, a effectué hier une visite de travail dans la wilaya d'In Guezzam. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des politiques publiques au niveau local.



La visite intervient dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui placent le citoyen au cœur de l'action publique et au centre des politiques de développement.
Au cours des différentes étapes de sa visite, accompagné du wali d'In-Guezzam, Noureddine Rafsa, le Médiateur de la République a indiqué que cette wilaya bénéficie d'une attention particulière, dans le cadre de l'approche de l'Etat visant à assurer un développement équilibré entre les régions du pays, soulignant que les zones frontalières constituent une profondeur stratégique pour l'Algérie et méritent une attention constante garantissant l'amélioration des conditions de vie des citoyens et la promotion des services publics.
« La wilaya d'In-Guezzam n'est pas une zone éloignée des préoccupations de l'Etat, mais est au centre de ses priorités », a souligné M. Hattab, ajoutant que la visite d'aujourd'hui vise à « rapprocher davantage le service public du citoyen ».
Et de préciser que l'instance du Médiateur de la République s'adosse, dans l'exercice de ses missions, sur un travail de terrain direct, considéré comme le meilleur moyen de situer le vécu réel des citoyens et d'évaluer l'efficacité des politiques publiques et leur capacité à répondre à leurs préoccupations.
M. Hattab a affirmé, à ce propos, que l'écoute des citoyens reste le point d'amorce essentiel dans la définition des priorités et la suggestion de solutions appropriées.
Lors de cette visite de travail et d'inspection d'un certain nombre de structures et d'équipements publics, le Médiateur de la République a pu constater les conditions d'accueil et de prise en charge des citoyens, en plus d'écouter les exposés et explications présentés par les responsables locaux sur la situation du développement dans la wilaya et les différents programmes et projets mis en œuvre.
Il a saisi l'opportunité pour présenter des directives visant à améliorer la performance administrative et rehausser la qualité des services fournis aux citoyens.
Dans une déclaration faite à cette occasion, M. Hattab a souligné que le rôle de l'instance du Médiateur de la République va au-delà du simple traitement des requêtes et des plaintes pour contribuer à l'amélioration de la performance publique et proposer des solutions susceptibles de développer la relation Administration-Citoyen, en insistant sur « le critère de réussite du service public qui reste tributaire du degré de satisfaction du citoyen à l'égard des prestations qui lui sont fournies ».
Au terme de sa visite de travail, il a affirmé que l'Etat, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, poursuit la concrétisation des principes d'équité territoriale et en matière de développement à travers tout le pays, et que l'instance du Médiateur de la République poursuivra sa présence sur le terrain pour accompagner cet effort national, conformément à sa devise : « L'instance du Médiateur de la République, toujours au service du citoyen »

R. R.

COUPE DES MAGISTRATS

M'Sila et Tipasa en finale à Oran

LES MAGISTRATS algériens affichent un nouveau visage à travers le sport, bien loin de l'image traditionnellement associée aux prétoires et aux salles d'audience. Réunis ce vendredi à Oran à l'occasion des demi-finales de la deuxième édition officielle de la Coupe des magistrats d'Algérie de football, ils ont mis en avant une dynamique visant à promouvoir les activités sportives au sein du corps judiciaire, tout en contribuant à rapprocher la justice du citoyen et à dépasser les stéréotypes souvent associés à la profession.
La ville d'Oran a abrité les demi-finales de cette deuxième édition, organisées par le Club national sportif des magistrats, dans une ambiance marquée par la convivialité et l'esprit de compétition. Les rencontres ont permis de départager les équipes en lice, avec la qualification du Conseil judiciaire de M'Sila et du Conseil judiciaire de Tipasa pour la finale, au détriment respectivement des formations de Tizi Ouzou et de Mascara. Dans une déclaration à la presse, le président du Club national sportif des magistrats, le magistrat Nadji Miratla, a souligné le succès grandissant de cette initiative depuis sa première édition, mettant en avant une participation en nette hausse ainsi que l'engouement des différentes juridictions à travers le pays. Il a également salué la présence de la Cour suprême, la plus haute juridiction du pays, qui a réalisé un parcours honorable lui permettant d'atteindre les quarts de finale.
Cette édition enregistre en effet une participation plus large par rapport à la précédente, traduisant l'intérêt croissant des différentes juridictions pour cette manifestation sportive. Selon Nadji Miratla, l'objectif est également de décentraliser l'événement afin de l'organiser successivement dans plusieurs régions du pays, renforçant ainsi sa visibilité et son ancrage national.
Le responsable a, par ailleurs, insisté sur la dimension fédératrice de cette initiative, qui vise à promouvoir la pratique sportive au sein du corps judiciaire et à renforcer les liens entre magistrats. Le football constitue pour l'instant la discipline principale de la compétition, avec une ouverture prévue à d'autres spécialités sportives dans les prochaines éditions, notamment l'équitation et la natation.
Le magistrat Nadji Miratla a également rappelé que cette initiative s'inscrit dans une volonté de sortir de l'image traditionnelle du magistrat, souvent associée uniquement aux audiences et aux tribunaux, afin de mettre en avant une approche plus dynamique et ouverte de la justice algérienne à travers le sport et les activités de groupe.

Brahim Mazi

COMMÉMORATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE L'ARTISTE

Béjaïa célèbre ses talents artistiques

À l'instar du reste du pays, la wilaya de Béjaïa a célébré avec faste la Journée nationale de l'artiste, une date hautement symbolique commémorant la mémoire du martyr Ali Maâchi, figure emblématique de la résistance culturelle algérienne.



Placée sous le haut patronage du wali, cette commémoration a donné lieu à une chaleureuse cérémonie à la Maison de la culture, initiée par la Direction de la culture et des arts. L'événement a rassemblé la grande famille artistique, culturelle et médiatique, ainsi qu'un public citoyen venu en nombre témoigner sa reconnaissance envers ses créateurs.

Dans son allocution d'ouverture, le directeur de la culture et des arts de la wilaya, M. Omar Reghal, a rappelé que « cette journée constitue une halte essentielle pour évoquer le rôle de l'artiste dans la construction de la conscience, la préservation de l'identité nationale et la promotion de l'esthétique ».

Il a souligné que « ce rendez-vous permet de réitérer la gratitude de la nation envers ceux qui ont fait de l'art un message pour bâtir la patrie et faire rayonner la voix de l'Algérie ».

Il a également déclaré : « Si Béjaïa possède un patrimoine civilisationnel inestimable et exceptionnel, notre responsabilité est de préserver cette richesse et de la mettre au service de la promotion de la culture ».

M. Reghal a également précisé que, « grâce au soutien du wali, M. Kamel-Eddine Karbouche, le secteur culturel local connaît une dynamique exceptionnelle ».

Cet élan s'est traduit par la réhabilitation de sites historiques majeurs tels que la Casbah, le fort Gouraya, la porte Sarrasine et Bab El-Fouka, ainsi que par la modernisation d'infrastructures comme la bibliothèque de la wilaya et la grande salle de la Maison de la culture, dont la réouverture est prévue pour septembre prochain.

Par ailleurs, il a annoncé un projet d'envergure : « la réalisation future d'une salle de spectacle de type Zénith dotée de 6 000 places, de deux salles annexes et d'autres espaces, actuellement en phase de choix du terrain et d'exploration de variantes ».

La soirée s'est ensuite poursuivie au rythme d'un programme riche mettant en valeur le talent de la nouvelle génération d'artistes locaux. Les visiteurs ont pu déambuler à travers des expositions de peintures et de photographies, tout en découvrant les portraits des figures culturelles de la région. Des spectacles musicaux, mêlant habilement tradition et modernité, ont également animé les scènes.

Le point d'orgue de la manifestation a été l'hommage rendu à une élite de créateurs pour leur contribution au patrimoine national, marqué notamment par la remise officielle de 23 cartes d'artiste professionnelles.

Enfin, cette cérémonie a revêtu une forte empreinte identitaire puisque les invités, répondant à l'appel des organisateurs, ont arboré des tenues traditionnelles algériennes.

Pour la Direction de la culture, « la réussite de cette communion populaire reflète une fierté partagée et rappelle le rôle crucial de l'art dans la transmission de la mémoire collective, confirmant une fois de plus que Béjaïa demeure un bastion incontournable de la culture ».

N. Bensalem

TIZI OUZOU

Hommage au maestro Medjahed Hamid

DANS le cadre de la célébration de la Journée nationale de l'artiste, célébrée le 8 juin de chaque année, la Maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou a organisé, ce samedi après-midi, une cérémonie artistique dédiée à Medjahed Hamid, l'une des voix les plus marquantes de la chanson kabyle contemporaine.

Initiée par la Direction de la culture et des arts de la wilaya, cette rencontre a réuni un public nombreux ainsi que plusieurs artistes venus saluer le maestro dont l'œuvre et le parcours artistique ont profondément marqué plusieurs générations d'auditeurs et de fans de la chanson kabyle notamment.

Il faut signaler d'emblée que la manifestation a été à la dimension de l'homme. En effet, une pléthore de jeunes interprètes sont montés sur scène pour reprendre un certain nombre de chansons emblématiques de Medjahed Hamid. Il s'agit de Hanane Zamoum, Ould Maâmer Mustapha, Siham Bouaziz, Moh Lachemot, Yasmina Tamaguelt et Slimane Hamel qui, à travers leurs interprétations, ont réussi à captiver le public présent dans l'espace de la salle de cinéma « Djurdjura ».

De son côté, la directrice de la culture et des arts de la wilaya de Tizi Ouzou, Nabila Goumeziane, a souligné lors de son intervention la portée symbolique de cette reconnaissance. Elle a rappelé que l'hommage rendu à Medjahed Hamid s'inscrivait dans une célébration plus large de l'ensemble des créateurs algériens, tout en mettant en avant le rôle particulier joué par l'artiste dans la transmission des savoirs et des pratiques musicales.

Selon cette responsable, la longévité et l'influence de son parcours tiennent autant à son œuvre qu'à son engagement constant en faveur de l'accompagnement des jeunes talents.

« En favorisant leur visibilité et leur accès à la scène, il contribue à assurer la continuité d'un héritage artistique qui demeure l'un des piliers de la culture d'expression amazighe », a-t-elle souligné.

Né le 6 février 1949 à Alger dans une famille originaire du village d'Alma, dans la région des Ichellathen en Kabylie, Medjahed Hamid présente un parcours singulier dans l'histoire de la chanson kabyle. Élevé dans le quartier populaire de la Casbah, loin de sa région d'origine, il n'apprendra véritablement la langue kabyle qu'à l'âge adulte.

Ce n'est qu'en 1969, alors âgé de 20 ans, qu'il commença à apprendre sa langue maternelle. En quelques années seulement, il réussit à parler un kabyle châtié, mais aussi, bien évidemment, à devenir l'un des plus fins poètes et paroliers de sa génération.

C'est également à la fin des années 1960 qu'il entama son parcours artistique. Très vite, son talent de compositeur, son sens de la mélodie et sa grande maîtrise du mandole lui ont permis de s'imposer sur la scène artistique kabyle.

Son répertoire compte plusieurs œuvres devenues des références, parmi lesquelles figurent « Ayul Ihazenane Dima » (Ô cœur constamment triste), « D'kem » (C'est toi) et « Chah Degnay » (Tant pis pour nous).

Son catalogue artistique comprend plusieurs dizaines de chansons enregistrées, auxquelles s'ajoutent de nombreuses compositions réalisées pour d'autres interprètes, à l'image de la diva Nouara.

Il faut signaler aussi que, parallèlement à sa carrière de chanteur-compositeur, Medjahed Hamid a également laissé son empreinte à la Radio Chaîne II où, durant de longues années, il a animé l'émission « Ichenayen Ouzeka » (Les chanteurs de demain).

Le maestro était particulièrement sévère dans l'examen qu'il faisait subir aux candidats. Medjahed Hamid a toujours recherché la perfection. Il n'en demeure pas moins que plusieurs figures de la chanson kabyle ont bénéficié de ses conseils, de son accompagnement ou encore de ses compositions.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

POUR LEUR CONTRIBUTION AU RAYONNEMENT DU PATRIMOINE NATIONAL

Blida honore ses artistes



À L'OCCASION de la Journée nationale de l'Artiste, célébrée à travers l'ensemble des wilayas du pays en hommage aux créateurs et aux hommes de culture algériens, de nombreuses manifestations artistiques et culturelles ont été organisées hier pour mettre en lumière leur contribution au rayonnement du patrimoine national.

À l'instar des autres régions du pays, la wilaya de Blida s'associe à cette célébration à travers un programme riche en activités, rencontres et hommages dédiés aux artistes qui ont marqué la scène culturelle locale et nationale.

C'est ainsi que la salle « Mahmoud-Zemmouri » de Boufarik a été, hier, le théâtre d'une grandiose cérémonie organisée en l'honneur de nombreuses figures artistiques de la wilaya de Blida. Initiée par la Direction de la culture et des arts de la wilaya, sous la conduite de sa nouvelle directrice, cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de l'Artiste, un rendez-vous annuel dédié à la reconnaissance du parcours et des contributions des créateurs algériens.

Pour l'occasion, un programme riche et varié a été élaboré, réunissant une pléiade d'artistes issus de différents horizons culturels. Chanteurs, comédiens, poètes, écrivains et représentants d'associations artistiques ont répondu présents à cette rencontre conviviale et festive, marquée par des moments d'échange, de reconnaissance et de partage.

L'animation de cette soirée culturelle a été assurée par l'association andalouse « El Djenadia – Diar El Andalouse » ainsi que par Sabrine El Ahbab, qui ont offert au public des prestations artistiques de qualité, mettant en valeur la richesse du patrimoine musical algérien.

Dans une ambiance chaleureuse et empreinte d'émotion, plusieurs personnalités ayant contribué au rayonnement de la scène culturelle locale ont été honorées, en reconnaissance de leur parcours et de leur engagement au service de l'art et de la culture.

Il est à noter que les familles de deux grands artistes disparus ont également été honorées lors de cette cérémonie. Il s'agit, en l'occurrence, de la famille du grand chanteur de tous les temps, Rabah Driassa, ainsi que de celle du défunt réalisateur et scénariste, l'enfant de Boufarik, Mahmoud Zemmouri.

À travers cette initiative, la Direction de la culture et des arts de la wilaya de Blida a tenu à réaffirmer l'importance de la promotion de la création artistique et de la valorisation des talents locaux, tout en rendant hommage à celles et ceux qui participent à l'enrichissement du paysage culturel de la région.

T. Bouhamidi

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE L'EDUCATION DE WILAYA DE MEDEA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°63../2026
Identification Fiscale : 096216019049130

La Direction de l'éducation de la Wilaya de Médéa, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°63../2026 pour :

Renouvellement des équipements scolaires et ses composants pour cycle secondaire de la wilaya de Médéa.

LOT 01 : Equipements de classe، LOT02 : Equipements d'administration, LOT 03 : Equipements d'informatique, LOT 04 : Equipements petite et Grants matérielles de cuisine.

ELIGIBILITE DES CANDIDATS

Les soumissionnaires doivent répondre aux conditions d'éligibilité suivantes Conformément à l'article 43, 44,45 du décret présidentiel N 12-23 du 05 /08/2023, partant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

En cas de soumissionnaire seul :

- Les soumissionnaires doivent obligatoirement disposer de tous les documents prouvent leur moyens financiers et matériels.
-Les soumissionnaires doivent joindre une copie de registre de commerce, et avoir obligatoirement le code nécessaire comme activité principale+(attestation d'impôts C20).
-Les soumissionnaires doivent obligatoirement présenter dans leurs offres au moins une (01) attestation de bonne exécution pour une réalisation similaire depuis 2017.
-Les soumissionnaires doivent obligatoirement avoir une moyenne de chiffre d'affaires des trois (03) meilleures années depuis l'année 2017 de :

4.400.000.00 DA	pour les soumissionnaires de lot N1
900.000.00 DA	pour les soumissionnaires de lot N2
2.500.000.00 DA	pour les soumissionnaires de lot N3
950.000.00 DA	pour les soumissionnaires de lot N4

-Les soumissionnaires doivent obligatoirement présenter une fiche technique individuelle pour chaque article de chaque lot comprennent les mesures requises dans le cahier de charge.

En cas de groupement :

-Les soumissionnaires peuvent présenter leur offres dans le cadre d'un groupement momentané d'entreprise a condition de respecter les règles de la concurrences selon l'article 81 du décret présidentiel N 15-247 du 16 /09/2015, partant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
-Les soumissionnaires peuvent présenter leur offre dans le cadre d'un groupement momentané provisoire d'entreprises solidaires+(attestation d'impôts C20).
- Les soumissionnaires doivent obligatoirement disposer de tous les documents prouvent leur moyens financiers et matériels dans le cadre du groupement.
-Les soumissionnaires doivent joindre une copie de registre de commerce, et avoir obligatoirement le code nécessaire comme activité principale dans le cadre du groupement pour tout intervenant.
-Les soumissionnaires doivent obligatoirement présenter dans leurs offres au moins une (01) attestation de bonne exécution pour une réalisation similaire depuis 2017 dans le cadre du groupement pour m'importe quel intervenant.
-- Convention groupe, signée par tous les membres du groupe, en précisant le mandaté et le compte bancaire ouvert au nom du groupe
-Les soumissionnaires doivent obligatoirement avoir une moyenne de chiffre d'affaires de la somme de tous les intervenant du groupement des trois (03) meilleures années depuis l'année 2017 dans de :

4.400.000.00 DA	pour les soumissionnaires de lot N1
900.000.00 DA	pour les soumissionnaires de lot N2
2.500.000.00 DA	pour les soumissionnaires de lot N3
950.000.00 DA	pour les soumissionnaires de lot N4

-Les soumissionnaires doivent obligatoirement présenter une fiche technique individuelle pour chaque article de chaque lot comprennent les mesures requises dans le cahier de charge.

Retrait des cahiers de charges :

Il est à préciser que les candidats intéressées par l'offre peuvent retirer le cahier des charges l'adresse ci-après :

DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA WILAYA DE MEDEA
Boulevard Salvador Allandé Quartier M'sallah MEDEA

Délai de préparation des offres :

La durée de préparation des offres est fixée de 15 jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou la presse. Conformément à l'article 98 et 99 du décret présidentiel N 15-247 du 16 /09/2015, partant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Date et heure limite de dépôt des offres :

Les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres, l'heure limite des dépôt des offres est fixée à 12H00.

Si le jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de présentation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Délai de validité des offres :

Conformément aux dispositions des articles 76 du décret présidentiel N 23-12 du 05 /08/2023, partant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Le délai de validité des offres est égal à la durée de préparation des offres qui est de vingt un (15) jours augmentée de trois (03) mois soit cent onze (105) jours.

Contenu du dossier de soumission :

Conformément à l'article 67 du décret présidentiel N 15-247 du 16 /09/2015, partant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Les offres des soumissionnaires comprendront un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière à savoir :

01- **Dossier de candidature** : contient les documents, exigés dans le cahier des charges (article 11 page 29)
02- **Offre technique** : contient les documents, exigés dans le cahier des charges (article 11 page 29)
03- **Offre financière** : contient les documents, exigés dans le cahier des charges (article 11 page 29)

Le dossier de déclaration de la candidature, l'offre techniques et l'offre financière, doivent être déposées chacune dans une enveloppe séparée, cachetés, portant le nom du soumissionnaire ainsi que la mention (dossier de candidature), (offre technique), (offre financière),

L'enveloppe extérieure ne doit comporter que la mention suivante :

A MONSIEUR /LE DIRECTEUR DE L'EDUCATION DE LA WILAYA DE MEDEA –
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°63../2026
Renouvellement des équipements scolaires et ses composants pour cycle secondaire de la wilaya de Médéa.

LOT 01 : Equipements de classe، LOT02 : Equipements d'administration, LOT 03 : Equipements d'informatique, LOT 04 : Equipements petite et Grants matérielles de cuisine

«N'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers, qui correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h00. Conformément à l'article 48 et 96 du décret présidentiel N 12-23 du 05 /08/2023, partant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

Le Jeune Indépendant **du 22/06/2026 / ANEP 2616021726**

République Algérienne Démocratique et Populaire
WILAYA DE SETIF*DAIRA DE HAMMAM GUERGOUR*COMMUNE DE DRAA-KEBILA
NIF : 098419075154517

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux disposition de la loi n 23/12 du 05/08/2023 qui fixant les règles générales relatives aux marches publics et l'article 65 du décret présidentiel N 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics , le président de la commune de draa kebila informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à Avis D'ap.pel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales Et après l'ouverture des plais et jugement des offres le marché indique ci –dessous est provisoirement attribués provisoire pour réalisation des projets à travers le territoire communal selon les lots suivants :

Le projet	Enterprise	Montant l'offre en TTC (DA)	Montant Après correction en TTC (DA)	Point technique	Délais d'exécution	Critéres du choix
Lot n° 01 : Réparation et Revêtement de la route aith kebila lemroudj sur un linière de 425 ml	Sarl Entreprise De realisation Travaux Bâtiment T C E kechaoui N° FISCAL 002116104959429	8 211 952,00	8 211 952,00	42/55	60 JOUR	Dossier complet Qualifiée
Lot n° 03 : Aménagement et Réparation des routes des quartiers imekhloufene , ancien mosquée aouled bouhaddou , akhnak à assamar et haboune à aouled ali ben athmane sur un linière de 450 ml	Bentabet Youcef Entreprise De Travaux Construction Dans Ses Différents Etapes N° FISCAL 188190700031147	4 426 652,44	4 426 652,44	37/50	90 JOUR	Dossier complet Qualifiée
Lot n° 04 : Aménagement et Réparation des routes des quartiers groupe hmena , tamalaht , thargua , ihemachene et tizi naith salah à aouled ali ben athmane sur un linière de 630 ml	ZABAR DJAMEL E.T.P.B.H .TCE N° FISCAL : 197019140011642	4 904 260,05	4 904 460,05	50/50	90 JOUR	Dossier complet Qualifiée
Lot n° 10 : Revêtement de la route quartier lemchata première tranche sur un linière de 250 ml	ZABAR DJAMEL E.T.P.B.H .TCE N° FISCAL : 197019140011642	2 961 148,40	2 961 148,40	42/55	60 JOUR	Dossier complet Qualifiée
Lot n° 16 : Réparation et Revêtement de la route quartiers aith guermine à aouled ali ben athmane sur un linière de 180 ml	CHAABI Sofiane Entreprise De Travaux Publics & hydraulique N° FISCAL : 18019430018518700000	2 892 295,00	2 892 295,00	37/55	60 JOUR	Dossier complet Qualifiée
Lot n° 18 : Aménagement et Réparation des routes : la mosquée , group amekrane , akham nesaid et el khathir , groupe berkane , group bouabizi , ighil issaleh et group abiza à tazouguert sur un linière de 600 ml	Sarl Entreprise De realisation Travaux Bâtiment T C E kechaoui N° FISCAL 002116104959429	4 282 096,00	4 282 096,00	46/50	90 JOUR	Dossier complet Qualifiée

Conformément aux dispositions de la loi n 23/12 du 05/08/2023 qui fixant les règles générales relatives aux marches publics et l'article 82 décret présidentiel №15- 247du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, les soumissionnaires intéressés de cet avis d'attribution provisoire du marché; sont invités pour se rapprocher à notre service, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis . Tous les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales, contestant ce choix, peuvent introduire un recours auprès de la commission des recours du service contractant, dans un délai de dix (10) jours ; à compter de la première publication du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public "BOMOP", ou les quotidiens nationaux et électroniques .

Le Jeune Indépendant **du 22/06/2026 / ANEP 2616021637**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIPASA

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

Avis d'attribution provisoire du marché

NIF : 099842019001818

En application des dispositions de l'article 65 du décret N°15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à d'appel d'offres national restreint, relatif la **Réalisation de 06 salles de classes en extension au collège lahouane mohamed – commune de chaiba.**

- Paru dans les quotidiens nationaux « **EL FADJR**» en **date du 04/05/2026 et «Le Jeune indépendant >> en date du 04/05/2026** et **dans le BOMOP** et **par deux Presses électroniques.** Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le marché a été attribué provisoirement à l'entreprise désignée ci-après conformément aux paramètres suivants :

Entreprise	MONTANT (DA) TTC	DELAIS	NIF	CRITERES DE CHOIX
ETB TCE BENCHAMMA MOHAMED	27.188.406.00 DA	05 Mois	1734201000116193	Entreprise la mois disant et qualifier techniquement

Conformément à l'article 82 du décret N°15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires, intéressés sont invités de se rapprocher de la direction des équipements publics au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres , par écrit.

Pour toute éventuelle contestation du choix, un recours peut être introduit auprès de la commission des marchés publics sise au siège wilaya de TIPAZA cité administrative dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou le BOMOP et ce conformément aux dispositions de l'article 82 du décret N°15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. . Si le 10ème jour coïncide avec un jour férié, ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est reportée au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant **du 22/06/2026 / ANEP 2616021621**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE L'URBANISME ET L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

NUMERO D'INDENTIFICATION FISCAL-NIF: **425024000003199**

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des dispositions du décret présidentiels N°15-247 en date de 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations de service public. La direction de l'urbanisme et l'architecture et de la construction de la wilaya de Laghouat Informé l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à un appel offres ouvert avec exigence de capacités minimales **N°13/2026** lancées dans les quotidiens *** le jeune indépendant *** en date du**26 /05/2026** portant à la réalisation des travaux:

LOT 01 : Réalisation des travaux de voirie au niveau de lotissement 1000 lots commune d'AFLOU.
LOT 02 : Réalisation des travaux de voirie au niveau de lotissement 1400 lots commune d'AFLOU.
LOT 03 : Réalisation des travaux de déversoir principal de réseau d'assainissement entre les deux lotissements sociaux 350 et 250 lots commune d'AFLOU.

qui a l'issue de l'évaluation des offres techniques et financier conformément aux critères prévus dans le cahier des charges , il a été arrêté le résultat suivant :

ENT	Désignation Du Projet	Montant/DA	Délais	OB
BOUDJALTI SAID NIF 154352000401113	LOT 01 : Réalisation des travaux de voirie au niveau de lotissement 1000 lots commune d'AFLOU.	68 835 680.00	70 Jours	Moins -disant
-	LOT 02 : Réalisation des travaux de voirie au niveau de lotissement 1400 lots commune d'AFLOU .	INFRECTIEUX		
SAFI BOUALEM MAHMOUD NIF 176031901344153	LOT 03 : Réalisation des travaux de déversoir principal de réseau d'assainissement entre les deux lotissements sociaux 350 et 250 lots commune d'AFLOU.	28 023 464.00	70 Jours	Moins -disant

Conformément a l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 en date de 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Les autres soumissionnaires intéressés par les résultats de l'évaluation sont invités de se rapprocher du bureau des marchés du service contractant, au plus tard dans délai de 03 jours à partir de la première parution de l'avis d'attribution provisoire du marché dans la presse écrite ou au BOMOP,

Tout soumissionnaire qui contestante ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Laghouat dans un délai de 10 dix jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ,si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal ,la date limite pour introduire un recours est propagé e au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant **du 22/06/2026 / ANEP 2616021675**

EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Générale
NIF : 000216001808337
Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Alger Est

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 07/AT/DOT-ALGER-EST/2026 RELANCE

Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour :
« ENTRETIEN, MAINTENANCE ET REPARATION DE VEHICULES »

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :
Le présent cahier des charges s'adresse uniquement aux entreprises dans le domaine de la mécanique et maintenance des véhicules ayant l'article **613204 et/ou 613207** sur le registre de commerce, **la carte d'artisan est acceptée dans le domaine demandé.**

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

ALGERIE TELECOM -SPA-
Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Alger Est
Service des Achats
02 Rue Djoudji Zitouni – Hussein Dey
- Alger - Algérie

Contre le paiement, auprès de la banque BNA Agence 648 el Mohammadia (Direction générale d'Algérie Télécom), d'un montant de **trois mille dinars algériens (3000 DA)** non remboursable. Représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : **Compte en dinars N°001 00611 0300000014/10**

Présentation des offres :
Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière, dans des enveloppes séparées et fermées en indiquant sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence, ainsi que sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique », et « offre financière »

Le dossier administratif : comprend l'original du dossier administratif inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Dossier Administratif** »
L'offre technique : comprend l'original de l'offre technique insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre technique** »

L'offre financière : comprend l'original de l'offre financière insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre financière** »

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme sans aucun signe d'identification du soumissionnaire et comportant uniquement les mentions suivantes :

ALGERIE TELECOM –EPE/ SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'ALGER EST
02 Rue Djoudji Zitouni – Hussein Dey / Alger
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 07/AT/DO-ALGER-EST/2026 RELANCE
« ENTRETIEN, MAINTENANCE ET REPARATION DE VEHICULES »
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

02 Rue Djoudji Zitouni – Hussein Dey / Alger

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.
La date limite de dépôt des offres est fixée à **vingt (20) jours** de **08h00** à **14h00** à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale et sur le site web: www.safqatic.dz
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.
Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.
Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

Le Jeune Indépendant **du 22/06/2026 / ANEP 2616021620**

République Algérien e Démocratique Et Populaire

Wilaya de Tébessa
Daïra de Tébessa
Commune de Tébessa
Numéro fiscale : 098412015100740

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la deuxième fois n° 30/2026

Le président de L'APC de Tébessa lance un Avis D'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour:
PROJET: REHABILITATION DE LA RUE JABAL AL-DJARF, A PARTIR DU ROND-POINT JABAL AL-DJARF JUSQU'AU NOUVELLE CIMETIERE DE RAFANA.

- les entreprises intéressé et titulaires du certificat de qualification et de classification professionnelles travaux public (principale) catégorie (04)et plus .
-peuvent soumissionner et retirer le cahier de charge auprès du bureau de marché contre un paiement de 5.000.00 DA.
Accompagné de documents légaux valides , les offres sont déposée au secrétaire générale.
Les dossiers de candidatures et les offres techniques et financières doive être accompagnés des pièces réglementaire suivantes

1-Le dossier de candidature contient :

1-une déclaration de candidature daté, tamponné et établi selon la forme figurant au dossier.
2-une déclaration de probité daté, tamponné et établi selon la forme figurant au dossier.
3-les statut pour les sociétés
4-les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
5-tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats , des soumissionnaires ou ,le cas échéant des sous- traitants .
***- Capacités professionnelles : certificats de qualification professionnelle et de classification.**
***- Capacités financières: moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires .**
***- Capacités techniques :moyen humains et matériels et les références professionnelle .**
***-Calendrier des travaux**

2- L'offre technique contient :

- une déclaration à souscrire daté, tamponné et établi selon la forme figurant au dossier(d'après l'annexe) .
-tout document permettant d'évaluer l'offre technique un mémoire technique justificatif avec l'annexe et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du présent décret n°15/247au 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public .
Le cahier des charges portant â la dernière page .la mention manuscrite <lu et accepté>.

3- . L'offre financière contient :

- la lettre de soumission signée , tamponnée et datée pendant la période de préparation des offres et préparé selon le modèle dans présentation .
-le bordereau des prix unitaires daté, tamponné et établi selon durée de préparation des offres .
- le détail quantitatif et estimatif daté, tamponné et établi selon durée de préparation des offres.
Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière ». selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n°..l'objet de l'appel d'offres».La date limite des dépôt des offres est dans (10) jours a partir de la première parution de cette offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP ou le portail des marché publique avant 14 :00 H. Et l'ouverture des plis se fera le dernier jour des remise des plis a 14:00H. Si le jour coïncide un jour férié ou un jour de repos légal, la duré des dépôts des offres est prolongé jusqu'au jour ouvrable.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres dans un délai de quatre vingt dix(90) jour+ durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

OBS les intéressés peuvent assister â la séance d'ouverture des plis

Le Jeune Indépendant **du 22/06/2026 / ANEP 2623004506**

Les Pays-Bas giflent la Suède grâce à un grand Cody Gakpo

Les Pays-Bas ont parfaitement réagi après leur nul face au Japon en dominant largement la Suède (5-1) à Houston. Portés par les doublés de Brian Brobbey et Cody Gakpo, les Oranje se sont relancés dans la course à la qualification avant la dernière journée.



Après leur faux départ face au Japon (2-2) dans cette Coupe du Monde 2026, les Pays-Bas abordaient cette deuxième journée du groupe F avec l'obligation de réagir pour ne pas compromettre leurs chances de qualification. En face, la Suède arrivait pleine de confiance après son large succès contre la Tunisie (5-1) et pouvait déjà valider son billet pour les seizièmes de finale en cas de nouveau résultat positif. À Houston, Ronald Koeman avait reconduit son 4-3-3 avec Verbruggen dans les buts, Dumfries, Van Hecke, Van Dijk et Van de Ven en défense, tandis que De Jong, Reijnders et Gravenberch animaient l'entrejeu. Devant, Brobbey occupait la pointe, soutenu par Malen et Gakpo. Graham Potter avait opté pour un système à trois défenseurs avec Lindelöf, Hien et Lagerbielke derrière Karlström, Ayari et Nygren, alors qu'Isak et Gyökeres formaient le duo offensif. Les Néerlandais ont rapidement affiché leurs intentions en mettant une forte pression sur les Scandinaves dès les premières minutes.

Cette entame agressive a rapidement porté ses fruits. Après plusieurs offensives bien menées, Reijnders a trouvé Gakpo sur la gauche, dont le centre en retrait a permis à Brian Brobbey d'ouvrir le score d'un plat du pied précis (5e, 1-0). La réaction suédoise a été immédiate mais Verbruggen a remporté son duel face à Gyökeres (7e). Les Oranje ont poursuivi leur domination et ont fait le break grâce à une nouvelle action venue du côté droit. Lancé par Malen, Dumfries a délivré un centre à ras de terre parfaitement coupé par Brobbey pour son doublé personnel (17e, 2-0). Longtemps étouffée par le pressing néerlandais, la Suède a fini par relever la tête. Gyökeres (37e), Gakpo (38e), Ayari (41e) puis encore Verbruggen devant Ayari (45e+5) ont animé une fin de première période beaucoup plus ouverte. Les Scandinaves ont même cru réduire l'écart lorsque Lagerbielke a marqué de la tête (44e), mais la VAR a finalement annulé le but pour une position de hors-jeu (45e). Les Pays-Bas sont ainsi rentrés aux vestiaires avec une avance méritée de deux buts.

4 BUTS INSCRITS EN MOINS D'UNE HEURE

Au retour des vestiaires, Koeman a lancé Summerville à la place de Malen et son coaching s'est révélé décisif. Très remuant sur son aile, le joueur de West Ham a participé au troisième but néerlandais. Après son débordement, Dumfries a adressé un nouveau centre au second poteau pour Gakpo, qui a conclu sans trembler (47e, 3-0). La Suède a tenté de revenir dans la rencontre, mais s'est heurtée à une défense néerlandaise solide autour de Van Dijk et Van Hecke. Les Bataves ont ensuite frappé une quatrième fois en contre-attaque. Summerville a parfaitement servi Gakpo sur la gauche de la surface et l'attaquant de Liverpool a signé à son tour un doublé d'un tir croisé efficace (54e, 4-0). Malgré ce lourd retard, les Scandinaves n'ont jamais abandonné. Ayari a fait passer un avertissement avec une frappe proche de la lucarne (57e) avant que les changements opérés par Graham Potter ne portent leurs fruits.

À peine entré en jeu, Anthony Elanga a redonné un peu d'espoir aux siens. Lancé idéalement par Alexander Isak, l'ailier a battu Verbruggen d'une frappe croisée puissante pour réduire l'écart (59e). La suite de la rencontre a été moins spectaculaire, même si Gudmundsson a manqué de précision sur un centre dangereux (69e) et que les deux équipes ont continué à se rendre coup pour coup. Malgré une nouvelle tentative d'Isak (84e), les Oranjes ont toutefois parfaitement maîtrisé leur avantage jusqu'au coup de sifflet final, allant même d'un cinquième but signé Summerville (89e), pour s'imposer (5-1) et relancer totalement leur campagne mondiale.

Grâce à ce succès, les Oranje grimpent à la 1ère place du groupe F avec quatre points, devant la Suède qui conserve le statut de dauphin avec trois points également en attendant l'autre rencontre du groupe. Lors de la troisième et dernière journée, les Pays-Bas affronteront la Tunisie avec l'ambition de valider leur qualification, tandis que la Suède croisera la route du Japon dans un duel qui s'annonce décisif pour l'attribution des premières places.

L'Allemagne est à genou devant son héros Deniz Undav

AUTEUR d'une entrée en jeu brillante pour donner la victoire aux siens, Deniz Undav est encensé de partout en Allemagne ce dimanche matin.

L'Allemagne est en seizièmes avec ses deux victoires en deux rencontres. Les Germaniques se sont imposés 2-1 face à la Côte d'Ivoire samedi soir, au terme d'un match particulièrement intense et plaisant à suivre. Pourtant menée au score, la Nationalmannschaft a fait la différence en deuxième période, avec une victoire arrachée dans les derniers instants de la partie. Et ce, en bonne partie grâce à Deniz Undav, entré en jeu en deuxième période pour disputer la dernière demi-heure du match.

Le joueur de Stuttgart a d'abord égalisé à la 68e minute, expédiant un bon centre d'Amiri au fond des filets, en véritable joueur de surface. A noter que c'est lui qui fait le bon décalage au départ de l'action aussi. Il a continué de créer du danger dans les derniers mètres africains. Puis, à la 90e+4, sur un bon service de Nmecha, il a décoché une frappe puissante en pivotant pour offrir la victoire à l'Allemagne. Coaching gagnant pour Julian Nagelsmann donc, alors qu'Undav, fort de son doublé, reçoit logiquement des éloges de partout au pays ce dimanche matin.

A commencer par son coéquipier Jonathan Tah. « Mentalité gagnante, esprit d'équipe. Je pense que c'est exactement ce qu'il faut pour réussir dans un tournoi. Et oui, je pense que Deniz doit juste être mis en avant aujourd'hui. À la mi-temps, il pousse l'équipe. Et quand il entre, il porte l'équipe et marque les buts », a expliqué le défenseur central au sujet de son coéquipier. « Deniz est un vrai tueur devant. Il n'a pas besoin de beaucoup d'occasions. Je pense que deux seulement : mon centre, où il marque, et Felix à la 90e minute. Voilà : deux occasions, deux buts, et ça, c'est de la qualité », a de son côté lancé Nadiem Amiri.

Dans la presse, c'est pareil. « L'attaquant a inscrit un doublé pour assurer la victoire de la DFB (2-1). Mais qu'est-ce qui rend réellement le Stuttgarter si exceptionnel ? », s'interroge Sport Bild, dans un article où on met en avant sa mentalité : « ainsi, alors que d'autres joueurs pourraient être frustrés dans une telle situation, Undav pousse l'équipe vers le haut ». « C'est ça



l'ADN de buteur. Il contrôle le ballon, il sait qu'il est dans une bonne situation. Rien de nouveau pour Deniz. Dès qu'il y a un peu d'espaces, on profite de lui ! », a pour sa part lancé Thomas Müller à la télévision allemande. Les Allemands estiment d'ailleurs qu'il mérite une place dans le onze. « Le joueur de 29 ans a demandé une place dans le onze de départ contre l'Équateur », écrit de son côté Die Zeit, alors que Nagelsmann n'a pas écarté cette possibilité.

ALGÉRIE – JORDANIE

Les Verts n'ont plus le droit à l'erreur

La deuxième journée de la phase de groupes se joue ce mardi 23 juin (4h00 du matin heure algérienne) au Levi's Stadium de Santa Clara. Après la claque argentine, les Fennecs n'ont plus le droit à l'erreur.



Photo : A. Ryad/*LJI*

DE NOS ENVOYÉS SPÉCIAUX À SAN FRANCISCO, NASSIM MECHERI ET RIAD ABADA

La sentence est tombée dès le premier acte du Mondial 2026. Arrivés sur une dynamique positive après de récents bons résultats et une préparation très encourageante, tous les voyants semblaient au vert pour voir l'Algérie créer la surprise face à l'Argentine, championne du monde en titre. Pourtant, les Verts ont été complètement submergés par l'événement, concédant une défaite 3-0. Un résultat douloureux qui place désormais l'équipe nationale dans une situation délicate, à l'orée d'un rendez-vous qu'il faudra impérativement gagner.

Programmé à Levi's Stadium en Californie, ce duel revêt une importance capitale pour les deux représentants du groupe J. Battue 3-1 par l'Autriche lors de la première journée, la Jordanie doit réagir ; l'Algérie, dominée 3-0 par l'Argentine tenante du titre, est dans la même obligation. Au San Francisco Bay Area Stadium, la marge d'erreur est quasi nulle.

La victoire est impérative pour les Verts. Muets et trop perméables contre l'Albiceleste, la sélection nationale n'a pas d'autres choix que de s'imposer si elle veut nourrir ses chances d'accéder au second tour. Il y a ce handicap de 3 buts à soigner face à un adversaire qui affiche lui aussi un goal average négatif. Cela signifie que le nul ne nous arrangera absolument pas et condamnerait quasiment les chances de passer le premier écrémage de la compétition planétaire.

PETKOVIC REVOIT SA COPIE

Mis à part les performances remarquables de Farès Chaïbi et d'Ibrahim Maza, ainsi que celle de Rayan Aït Nouri, le reste de l'effectif a déçu face à l'Argentine. Entre les cadres dont on attendait beaucoup mieux et les éléments totalement dépassés par l'intensité de la rencontre, le constat est lourd.

Face à ce bilan, Vladimir Petkovic devrait procéder à des ajustements. Le dispositif en 3-4-3, déjà expérimenté lors des matchs amicaux face à l'Arabie Saoudite et à l'Uruguay, tient la corde pour faire son retour à l'occasion de cette confrontation décisive. S'il est peu probable que le sélectionneur révolutionne l'intégralité de son groupe, quelques retouches ciblées et stratégiques auront bel et bien lieu pour relancer les Fennecs. Ceci dit les Nashama ne se déplaceront pas en victimes consentantes. La Jordanie symbolise le football rigoureux et combatif de l'Asie de l'Ouest : bloc compact, pressing agressif et transitions verticales, capable de jouer au plus haut niveau comme elle l'a démontré avec son parcours historique jusqu'à la finale de la Coupe d'Asie 2023.

Les courses verticales et la détermination d'Ali Olwan ont démontré que la Jordanie possède les outils pour se créer des occasions de qualité sur la scène internationale. Face à un onze algérien agressif, perdre le ballon en transition ou adopter une attitude trop passive s'avérera fatal. Pour cette rencontre où la défaite est interdite pour les Fennecs, la commission d'arbitrage de la FIFA a opté pour un trio arbitral slovène. Il s'agit de Slavko Vinčić à l'arbitrage central, assisté de ses compatriotes Tomaž Klančnik et Andraž Kovačič. Un choix qui ne fait pas l'unanimité, dans un contexte où la FAF a déjà manifesté son mécontentement sur l'arbitrage du premier match.

Pour l'Algérie, l'essentiel se jouera désormais dans ce rendez-vous décisif face à la Jordanie. Avec encore six points à distribuer et un scénario de qualification toujours ouvert, les Verts abordent cette échéance avec la ferme intention de relancer leur campagne mondiale et de démontrer que leur aventure dans ce Mondial-2026 est loin de livrer son verdict.

La Tunisie d'Hervé Renard se fait malmener par le Japon et prend la porte

LES AIGLES de Carthage se sont inclinés 4-0 face au Japon cette nuit (ce matin, heure française) et sont donc déjà éliminés de cette Coupe du Monde 2026.

La Tunisie y croyait. Après un début de Coupe du Monde 2026 mouvementé, avec la destitution de Sabri Lamouchi après la défaite 5-1 contre la Suède lors du premier match, l'arrivée d'Hervé Renard était vue comme un potentiel coup de boost pour les Aigles de Carthage. Ce matin (dans la nuit à Monterrey, au Mexique), les Tunisiens défiaient le Japon, qui cherchait la victoire après avoir obtenu un nul 2-2 contre les Pays-Bas lors du premier match de poules. Renard sortait d'ailleurs une composition assez classique, avec Hannibal Mejbri et Shkiri comme tauliers dans l'axe, alors qu'en face, on avait aussi du beau monde, avec Ito et Kamada comme références notamment.

Et la rencontre démarrait bien mal pour la Tunisie, cueillie à froid dès la quatrième minute de jeu. Côté gauche, dans la surface, Nakamura mettait un centre en puissance devant les cages et Daichi Kamada surgissait au premier poteau pour expédier le cuir au fond des filets (1-0). Entame de match catastrophique donc, surtout que derrière, la sélection asiatique dominait et gérait bien sa rencontre, peu inquiétée par son adversaire, très inoffen-



sif et peu inspiré avec le ballon. Juste après la demi-heure de jeu, le Japon allait d'ailleurs faire le break. Ayase Ueda, assez excentré sur le côté droit, décochait une frappe puissante depuis l'extérieur de la surface, bien placée poteau opposé pour tromper Dahmen (2-0, 31e).

De quoi sonner les Tunisiens, qui peinaient à réagir, alors que les Japonais continuaient de se procurer des situations intéressantes devant. Renard procédait à quelques changements tactiques à la pause, faisant par exemple entrer l'ancien Parisien Ismaël Gharbi, mais c'est toujours la sélection nippone qui faisait la loi. Pas grand chose à signaler côté tunisien si ce n'est cette situation dangereuse pour Mejbri, qui n'a pas pu reprendre un centre de Tounekti au second poteau (50e). Mais ce qui devait arriver arriva, alors que Renard gesticulait et rageait dans sa zone technique…

Profitant d'un excellent ballon piqué en profondeur d'Ueda, Junya Ito est parti dans le dos de la défense et s'en est allé défier le portier tunisien, face à qui il a remporté son mano a mano pour plier la rencontre (3-0, 69e). Après le cooling break de la deuxième période, la Tunisie était emportée par un élan d'orgueil, visant à sauver l'honneur, avec quelques coups de pied arrêtés mal négociés. Cliniques, les Japonais allaient en mettre un quatrième, avec une tête lobée d'Ayase Ueda sur un centre de Sano (4-0, 84e). Festival offensif pour des Japonais, quasiment qualifiés pour les seizièmes, alors que la Tunisie quitte l'Amérique par la petite porte…



Exode à l'Apple Park : les génies de l'IA fuient vers Meta et Google

Apple n'est clairement pas verni pour le moment dans le secteur de l'intelligence artificielle. La preuve avec l'exode qui continue de ses spécialistes vers d'autres géants américains.

On le sait, si les GAFAM sont tous intéressés par l'intelligence artificielle, et investissent des fonds immenses pour produire un certain nombre de réussites, Apple est pour le moment un peu le vilain petit canard de la bande. Une position compliquée qui s'était encore matérialisée en décembre dernier par le départ de son responsable de l'IA, John Giannandrea. Une sortie qui ne semble être que le prélude à un exode plus large.

Quatre spécialistes de l'IA viennent encore de quitter Apple pour les concurrents

Il y a du mouvement dans les effectifs IA d'Apple, si l'on en croit de nouvelles informations qui nous sont révélées par Bloomberg. Selon le journaliste Mark Gurman, toujours bien informé sur le sujet Apple, « au moins quatre autres chercheurs en intelligence artificielle au cours des dernières semaines » ont claqué la porte de la firme de Cupertino.

Il s'agit ici des employés Yinfei Yang, Haoxuan You, Bailin Wang et Zirui Wang. Et si leur départ est en soi déjà une complication pour Apple, le fait qu'ils s'en aillent, pour la plupart, chez des rivaux, a encore dû noircir le tableau.

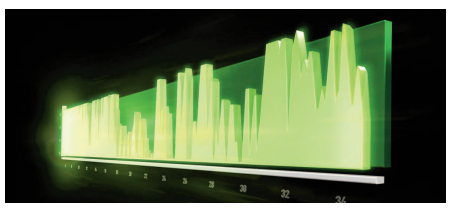
Un cadre de Siri a aussi largué les amarres Yinfei Yang est le seul qui ait quitté son poste pour créer sa propre entreprise. Haoxun You et Bailin Wang ont de leur côté rejoint Meta, le premier pour intégrer l'équipe en charge de la recherche sur la Superintelligence, le second pour travailler sur le système de recommendation de Meta.

Zirui Wang intègre lui un poste chez un autre GAFAM, à savoir Google, au sein de sa filiale spécialisée dans l'IA DeepMind.

Enfin, toujours d'après Mark Gurman, il y a eu récemment un dernier départ marquant chez Apple, Stuart Bowers, décrit comme un des « cadres supérieurs les plus importants travaillant sur Siri .»

Il rejoint lui aussi DeepMind, pour développer les modèles Gemini.

NVIDIA fait évoluer Frameview : la 1.7 apporte davantage de personnalisation



UN PETIT ravalement de façade fort bien venu pour une application qui n'avait plus connu de mise à jour depuis presque un an. NVIDIA est bien connue pour ses cartes graphiques – les fameuses GeForce – qui domine de la tête et des épaules leur secteur. Elle propose aussi de multiples solution logicielles afin, justement, de tirer le meilleur des ses GPU.

Pas de mise à jour depuis près d'un an

Ainsi, à côté d'indispensables softs comme les pilotes graphiques de ses cartes, NVIDIA propose depuis peu la NVIDIA App qui vient remplacer le Panneau de contrôle afin d'offrir une interface plus moderne. Plus ancien, le logiciel FrameView se repose sur le travail d'un autre géant du graphique sur PC, Intel. Il a été introduit par NVIDIA en juillet 2019 et s'appuie donc sur PresentMon dont le but est de « vérifier les performances graphiques de son système » comme l'écrivions au moment de présenter la refonte de PresentMon opérée par Intel en août 2023.

Avec le temps, FrameView a logiquement évolué, mais il faut reconnaître que si sa capacité à afficher des mesures intéressantes lors de l'exécution d'un jeu est intacte, son interface manque d'options de personnalisation. Sa dernière mise à jour date d'ailleurs passablement : en février 2025, NVIDIA lançait FrameView 1.6 et passait ainsi de PresentMon 1.4, à PresentMon 2.2.

Plus d'options et les 800+ IPS en ligne de mire

Il y a quelques jours à peine, NVIDIA a donc lancé une nouvelle version – tout simplement baptisée 1.7 – de FrameView afin de revenir sur un des points les plus demandés par la communauté : ses options. Aussi intéressant et pratique qu'il puisse être, FrameView souffre effectivement, et ce, depuis sa première version d'un certain manque de personnalisation… ce qui n'est donc plus tout à fait le cas avec cette mouture 1.7 dont on peut lire sur le site officiel de NVIDIA qu'elle :

« propose de nouvelles options pour personnaliser l'interface ! Pour la première fois, FrameView permet de choisir les informations affichées en sélectionnant parmi différents préréglages. Vous pouvez ajuster la taille de la police, ajouter un fond noir pour une meilleure lisibilité et activer ou désactiver des balises comme "Plein écran", "Déchirure d'image" et "Synchronisation verticale" ».

Ce n'est évidemment pas la seule modification apportée en un an par les équipes de FrameView qui profitent de cette mise à jour pour « améliorer la précision du du calcul des IPS dans les situations où les jeux ont des fréquences d'images très élevées (plus de 800 IPS) ». De plus, plusieurs corrections de bugs ont été introduites avec la 1.7 :

correction d'une fuite de mémoire lors de sessions prolongées avec Reflex,

correction d'un bug lié à VSync, GSync et DLSS Frame Generation qui pouvaient entraîner le retour de données erronées,

les fichiers CSV sont désormais correctement enregistrés même si un jeu se ferme alors que FrameView est encore en train d'enregistrer un benchmark,

amélioration de la fiabilité de la « liste d'exclusion », améliorations générales de la stabilité et de la compatibilité.

Enfin, l'introducation de FrameView 1.7 est aussi l'occasion pour NVIDIA et ses ingénieurs de corriger des bugs plus spécifiques, liés à un jeu unique :

The Finals : correction d'un plantage lors de la fermeture de FrameView pendant l'exécution du jeu, Arc Raiders : ajout de la compatibilité avec le système anti-triche du jeu, permettant un affichage correct des superpositions, Starfield : amélioration de la cohérence et de la précision du PCL,

Black Myth Wukong : correction d'un affichage de la latence erronée avec la génération d'images DLSS, Battlefield 6 : l'interface FrameView s'affiche désormais correctement.

Nintendo (re)lance son Virtual Boy, avec deux jeux inédits en prime (mais ce n'est pas pour tout le monde)

DANS QUELQUES jours, Nintendo va relancer son Virtual Boy, sa console maudite par excellence (davantage encore que la Wii U), au travers du Nintendo Switch Online.

À la fois encombrant et déroutant, le Virtual Boy de Nintendo surgit en juillet 1995 au Japon, comme une promesse de futur. Nintendo ose le vidéocasque 3D, avec un affichage stéréoscopique qui s'annonce révolutionnaire, mais la firme trébuche lourdement. Casque peu pratique, maux de tête, jeux timides… L'objet fascine autant qu'il échoue, à tel point que sa commercialisation en Europe est annulée, et le projet abandonné dès décembre 1995.



Le plus gros flop de Nintendo… mais sur Switch

Pourtant, Nintendo avait promis en fin d'année dernière un retour sur le devant de la scène de ce même Virtual Boy. Cela deviendra réalité le 17 février prochain, avec la disponibilité de l'application du même nom au sein du programme Nintendo Switch Online et Pack Additionnel. Les abonnés au service en ligne de Nintendo pourront donc ajouter une nouvelle application « rétro » à l'interface de leur Nintendo Switch, avec la possibilité de jouer aussitôt à 7 titres, à savoir : Wario Land, 3D Tetris, Red Alarm, Galactic Pinball, Golf, The Mansion of Innsmouth et enfin Teleroboxer.

Comment Apple, Google et Microsoft veulent nous sauver des "deepfakes"

Pour lutter contre la désinformation induite par l'IA, les géants de la tech doivent collaborer pour adopter ces normes ouvertes. L'absence d'Apple et de X soulève des inquiétudes.

L'essor des contenus générés par l'IA met l'innovation et l'inquiétude au premier plan du paysage médiatique. Des images, des vidéos et des enregistrements vocaux hyperréalistes peuvent désormais être créés par toute personne ayant accès à des outils tels que DALL-E, Midjourney et Sora.

Ces technologies ont démocratisé la création de contenu, permettant aux artistes et aux spécialistes du marketing de repousser les limites de la créativité.

Toutefois, cette accessibilité s'accompagne d'un aspect plus sombre. Des acteurs malveillants peuvent utiliser ces outils pour usurper l'identité de personnalités publiques, diffuser des fausses nouvelles ou manipuler le public à des fins politiques ou financières.

La décision de Disney de recréer numériquement la voix de James Earl Jones pour les futurs films Star Wars est un exemple frappant de l'entrée de cette technologie dans l'usage courant. Si cette décision démontre le potentiel de l'IA dans le domaine du divertissement, elle rappelle également les risques que pose la technologie de reproduction vocale lorsqu'elle est exploitée à des fins préjudiciables.

Face à cette situation, les géants de la technologie comme Google, Apple et Microsoft travaillent à préserver l'authenticité et l'intégrité des contenus.

Le rôle de C2PA dans l'authenticité des contenus

La Coalition for Content Provenance and Authenticity, dirigée par la Fondation Linux, est un organisme de normalisation. En intégrant des métadonnées et des filigranes dans les images, les vidéos et les fichiers audio, la spécification C2PA permet de suivre et de vérifier l'origine, la création et toute modification du contenu numérique.

Au cours des derniers mois, Google a considérablement accru sa participation à la C2PA, en rejoignant le comité de pilotage. Cette étape fait suite à la décision de Meta de rejoindre le même comité au début du mois de septembre 2024.

Google intègre désormais les C2PA Content Credentials dans ses principaux services. Notamment Google Search, Ads et, à terme, YouTube. En permettant aux utilisateurs de consulter les métadonnées et d'identifier si une image a été créée ou modifiée à l'aide de l'IA, Google vise à lutter contre la diffusion de contenus manipulés.

Apple, le grand absent

Microsoft a également intégré C2PA dans ses outils phares, tels que Designer et CoPilot. Cette étape complète le travail de Microsoft sur le Projet Origin, qui utilise des signatures cryptographiques pour vérifier l'intégrité du contenu numérique.

Mais l'absence d'Apple dans ces initiatives soulève des inquiétudes. Apple a toujours accordé la priorité à la protection de la vie privée et à la sécurité dans des programmes, tels que Apple Intelligence. Son manque d'implication publique dans le C2PA ou dans des technologies similaires pose problème.

En collaborant avec Google et Microsoft, Apple pourrait contribuer à créer un front plus uni dans la lutte contre la désinformation.

Les autres membres de la C2PA

Un groupe d'organisations soutient la C2PA, élargissant la portée et l'application de ces normes dans tous les secteurs. Les membres sont les suivants :

Amazon : Par l'intermédiaire d'AWS, Amazon veille à ce que la C2PA soit intégrée dans les services de cloud computing, ce qui a un impact sur les entreprises de tous les secteurs.

Intel : En tant que leader dans le domaine du hardware, Intel intègre les normes C2PA au niveau de l'infrastructure.

Truepic : Connu pour sa capture d'images sécurisée, Truepic assure l'authenticité du contenu dès la création du média.

Arm : Étend la norme C2PA aux systèmes IoT et embarqués, élargissant ainsi le champ d'application de la vérification du contenu.

BBC : soutient la C2PA pour vérifier les médias d'information, contribuant ainsi à lutter contre la désinformation dans le domaine du journalisme.

Sony : Veille à ce que la C2PA soit appliquée aux appareils de divertissement, en soutenant la vérification du contenu dans les médias.

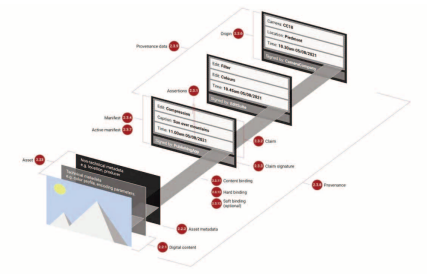
Créer un écosystème de bout en bout pour la vérification du contenu

Pour que les deepfakes et les contenus générés par l'IA soient correctement gérés, un écosystème complet de bout en bout pour la vérification des contenus doit être mis en place.

Cet écosystème engloberait les systèmes d'exploitation, les outils de création de contenu, les services de cloud computing et les plateformes sociales afin de garantir que les médias numériques sont vérifiables à chaque étape de leur cycle de vie.

Quelles sont les briques de technologies qui doivent embarquer le C2PA ?

Les systèmes d'exploitation tels que Windows, macOS, iOS, Android, et les systèmes embarqués pour les appareils IoT et les caméras doivent intégrer le C2PA. Cela garantit que tout fichier multimédia créé, enregistré ou modifié sur ces systèmes porte automatiquement les métadonnées



nécessaires à l'authentification.

Les systèmes d'exploitation intégrés sont particulièrement importants pour les appareils tels que les caméras et les enregistreurs vocaux, qui génèrent d'importants volumes de médias. Par exemple, les images de sécurité ou les enregistrements vocaux capturés par ces appareils doivent être marqués d'un filigrane. L'intégration de la C2PA à ce niveau garantit la traçabilité du contenu, quelle que soit l'application utilisée.

Les plateformes comme Adobe Creative Cloud, Microsoft Office et Final Cut Pro doivent intégrer les normes C2PA dans leurs services et leurs produits. Les outils open source comme GIMP devraient également adopter ces normes afin de créer un processus de vérification du contenu cohérent sur les plateformes professionnelles.

Les plateformes de cloud computing, notamment Google Cloud, Azure, AWS, Oracle Cloud et iCloud d'Apple, doivent adopter la C2PA pour garantir la traçabilité et l'authenticité des contenus générés par l'IA et hébergés dans le cloud dès leur création. Les outils d'IA basés sur le cloud génèrent de grandes quantités de médias numériques.

Les kits de développement (SDK) d'applications mobiles permettant la création ou la modification de contenu doivent intégrer la C2PA dans leurs API. Le but ? Garantir que tous les médias générés sur les smartphones et les tablettes soient immédiatement filigranés et vérifiables.

L'écosystème des médias sociaux et des applications

Les plateformes de médias sociaux telles que Meta, TikTok, X et YouTube comptent parmi les plus grands canaux de distribution de contenu numérique. Leur rôle dans la vérification du contenu devient encore plus critique.

X et Meta ont tous deux introduit des outils GenAI pour la génération d'images. Grok 2 de xAI récemment mis à disposition des utilisateurs, permet de créer des images très réalistes à partir de prompts. Cependant, il manque des garde-fous pour empêcher la création de contenus trompeurs, tels que des représentations réalistes de personnalités publiques.

Ce manque de surveillance soulève des inquiétudes quant à la capacité de X à gérer la désinformation, surtout si l'on considère la réticence d'Elon Musk à mettre en œuvre une modération robuste du contenu.

De même, l'outil Imagine with Meta de Meta, alimenté par son modèle de génération d'images Emu et l'IA Llama 3, intègre la GenAI directement dans des plateformes telles que Facebook, WhatsApp, Instagram et Threads. Compte tenu de la position dominante de X et de Meta dans la création de contenu basée sur l'IA, elles devraient être considérées comme responsables de la mise en œuvre d'outils de gestion de la provenance du contenu qui garantissent la transparence et l'authenticité.

X ne s'est pas du tout engagé dans la C2PA

Bien que Meta ait rejoint le comité de pilotage de la C2PA, elle n'a pas encore pleinement mis en œuvre les normes de la C2PA. Meta a fait des progrès en étiquetant les images générées par l'IA avec des balises "Imaginé avec l'IA" et en intégrant des filigranes et des métadonnées C2PA au contenu généré sur sa plateforme. Ces progrès doivent encore s'étendre à toutes ses applications.

En revanche, X ne s'est pas du tout engagé dans la C2PA. Le fait que la plateforme n'ait pas adopté de normes de vérification du contenu et que Grok puisse générer des images sans restriction expose les utilisateurs à des médias réalistes mais trompeurs. Cette lacune fait de X une cible facile pour la désinformation.

En adoptant les normes C2PA, Meta et X pourraient mieux protéger leurs utilisateurs et l'écosystème numérique contre les risques de manipulation des médias générés par l'IA.

Introduire une blockchain de traçabilité pour les actifs numériques

Une blockchain de traçabilité peut établir un système de suivi des actifs numériques. Chaque modification apportée à un média est enregistrée dans un registre blockchain. Ce système permettrait de vérifier l'intégrité des médias numériques, quel que soit le nombre de fois où ils ont été partagés ou modifiés.

Hachage cryptographiques : Chaque élément de contenu se verrait attribuer un hachage cryptographique unique lors de sa création. Chaque modification ultérieure met à jour le hachage, qui est ensuite enregistré sur la blockchain.

Enregistrements immuables : Le grand livre de la blockchain, tenu par des membres de la C2PA tels que Google, Microsoft et d'autres acteurs clés, garantirait que toutes les modifications apportées aux médias restent visibles et vérifiables. Cela permettrait de créer un historique permanent et inaltérable du cycle de vie du contenu.

Chaîne de conservation : Chaque modification apportée à un élément de contenu serait enregistrée, formant ainsi une chaîne de conservation ininterrompue. Ainsi, même si un contenu est partagé, copié ou modifié, son authenticité et ses origines pourront toujours être retracées jusqu'à la source. En associant les normes C2PA à la technologie blockchain, l'écosystème numérique gagnerait en transparence, ce qui faciliterait le suivi des médias générés et modifiés par l'IA. Ce système constituerait une protection essentielle contre les deepfakes et la désinformation, et contribuerait à garantir que les contenus numériques restent dignes de confiance et authentiques.

L'annonce récente par la Fondation Linux de la création d'une initiative Decentralized Trust, qui compte plus de 100 membres fondateurs, renforce encore ce modèle. Ce système créerait un cadre pour la vérification des identités numériques à travers les plateformes. Les créateurs, les éditeurs et les distributeurs de contenu seraient ainsi authentifiés tout au long du cycle de vie du contenu.

Depuis 1948, 100 avions ont disparu en plein vol et n'ont jamais été retrouvés !



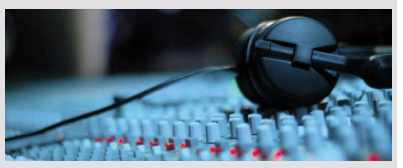
LA DERNIÈRE disparition est celle du vol MH370 de Malaysia Airlines qui transportait 239 personnes et qui a été porté disparu depuis le 8 mars 2014. Sa disparition est de loin la plus grande catastrophe inexpliquée de l'aviation. Pourtant, de telles disparitions ne sont pas si fréquentes. En effet, selon les registres rassemblés par le Réseau de la sécurité aérienne (Aviation Safety Network), 100 avions ont disparu en plein vol et n'ont jamais été retrouvés depuis 1948. Certains des plus remarquables incluent :

Un Lockheed L1049, affrété par l'armée américaine pour emmener des soldats au Vietnam, a disparu à mi-vol en mars 1962, après avoir ravitaillé une base aérienne. Il y avait 107 personnes à bord. Aucune épave n'a été trouvée dans une recherche à grande échelle de huit jours du Pacifique.

Un Boeing 707 : En janvier 1979, un vol de fret opéré par le transporteur brésilien Varig a disparu dans le Pacifique Nord peu après avoir décollé de Tokyo pour le Brésil. Six membres brésiliens étaient à bord. L'avion n'a jamais été retrouvée.

Un Boeing 727, Angola, 2003: Cet ancien avion de ligne d'American Airlines a été loué à une compagnie aérienne angolaise avant d'être mis hors service à l'aéroport de Luanda pour non-paiement des factures. Un mécanicien américain était la seule personne connue pour être à bord de cet avion en mai 2003 pour un test. Sans transpondeur, l'avion a disparu dans l'Atlantique et n'a jamais été retrouvé.

Le son se déplace 15 fois plus rapidement dans le fer que dans l'air !



LE SON, qu'il soit propagé dans le fer ou dans l'air, est constitué d'ondes qui se déplacent de la même manière mais pas à la même vitesse. Les ondes sonores peuvent traverser toute substance, y compris les gaz, les liquides (comme l'eau) et les solides (comme le métal).

La vitesse du son varie d'une substance à une autre, en effet, le son se déplace plus lentement dans les gaz et plus rapidement dans les liquides et encore plus rapidement dans les solides.

Le son se propage à une vitesse de 343,2 mètres par seconde dans l'air, il se déplace à 1 484 mètres par secondes dans l'eau (4,3 fois plus vite que dans l'air) et à 5 120 m/s dans le fer. Dans un matériau exceptionnellement rigide comme le diamant, le son se propage une vitesse de 12 000 m/s , ce qui correspond à la vitesse maximale du son.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



Suicides, meurtres, faillites, accidents: un palais vénitien "maudit" est à vendre

Immortalisé par Monet, très fréquemment mentionné dans la littérature, et objet de rêve pour tout agent immobilier: le Palazzo Dario, joyau architectural idéalement situé sur le Grand Canal de Venise, est à vendre. Pourtant, trouver un acquéreur pour cette demeure extraordinaire s'annonce difficile. La bâtisse a, en effet, la réputation d'être "maudite".





Le Palazzo Dario, également connu sous le nom de Ca' Dario, se situe au cœur de Venise, à deux pas de la célèbre Collection Peggy Guggenheim. Sa façade, typique du début de la Renaissance vénitienne, est l'une des plus caractéristiques de la ville. Depuis la fin du XVe siècle, les magnifiques vitraux du Ca' Dario projettent des reflets nacrés sur l'eau.

Giovanni Dario

Le palais doit son nom à son premier propriétaire, Giovanni Dario, diplomate considéré comme un réel héros depuis la signature d'un traité de paix avec l'Empire ottoman. Au fil des siècles, Ca' Dario a abrité des nobles, de riches marchands et même des stars du rock britanniques. En 1908, il fut immortalisé par Claude Monet lors de son voyage à Venise et décrit un an plus tard par l'écrivain Henry James dans son récit de voyage "Heures italiennes".

"Le palais maudit de Venise"

Ca' Dario comporte neuf chambres, huit salles de bains et de vastes salles de bal ornées de fresques. Malgré son âge et son architecture asymétrique penchée vers la droite, il est dans un état impeccable. Son prix annoncé de 20 millions d'euros ne devrait pas dissuader les acheteurs potentiels, comme le souligne The Guardian. En revanche, son passé sulfureux risque peut-être de les freiner. Au fil des ans, les agents immobiliers ont eu du mal à se défaire de la réputation de Ca' Dario, surnommé "le palais maudit de Venise".

Christie's

Une nouvelle tentative de vente de l'immeuble a lieu actuellement, appuyée par des rénovations. Ce défi est porté par la division immobilière de luxe de la maison de ventes aux enchères Christie's et l'agence immobilière Engel & Völkers.

Sur son site web, Christie's décrit l'édifice comme un "joyau architectural" orné d'arches gothiques, de lustres anciens de Murano, d'une loggia, d'une terrasse sur le toit et même d'un jardin. Parmi ses autres atouts figure le quartier vénitien paisible, à l'abri des foules de touristes, et situé sur la partie la plus prestigieuse du Grand Canal. Mais l'argumentaire de vente a omis un léger détail: les histoires à l'origine de la légende de la malédiction du Ca' Dario. Ce n'est pas un hasard si le palais est vide depuis des années.

Décès et faillite

Selon la légende, le bâtiment est lié à au moins sept morts étranges et prématurées. Il serait également frappé d'une malédiction financière: plusieurs propriétaires ont fait faillite après avoir possédé Ca' Dario.

Le décès le plus macabre est celui du comte Filippo Giordano delle Lanze, propriétaire du palais en 1970. Il fut assassiné au Palazzo Dario par son amant, un marin qui s'enfuit ensuite à Londres et fut lui-même assassiné.

Accident de voiture

La légende raconte aussi que le palais aurait porté malheur à des personnes de passage ou en vacances. On peut citer l'exemple du chanteur d'opéra Mario Del Monaco, qui renonça à acheter Ca' Dario après un grave accident de voiture survenu alors qu'il se rendait à une visite en 1964. De même, John Entwistle, bassiste des Who, décéda en 2002, une semaine après avoir loué Ca' Dario pour des vacances (malgré les expériences négatives de son ancien gérant).

Dans les années qui suivirent, Ca' Dario continua d'attirer des acheteurs potentiels, séduits par son architecture, parmi lesquels, semble-t-il, Woody Allen. Mais qu'ils aient cru ou non à la "malédiction", tous ont été dissuadés par l'atmosphère pesante qui s'est installée dans le bâtiment.

Inoccupé depuis des années

Selon The Guardian, Ca' Dario a été racheté en 2006 par une société américaine agissant pour le compte du propriétaire actuel, dont l'identité n'a pas été révélée. Le fait que le bâtiment soit resté complètement vide depuis lors ne fait qu'alimenter les rumeurs de malédiction.

Arnaldo Fusello, directeur de Christie's à Venise, a déclaré au journal britannique que les Vénitiens "aiment écouter et raconter de belles histoires". Il a évoqué les "centaines" d'habitants de Ca' Dario qui, au fil des siècles, n'ont pas connu une mort prématurée, comme Giovanni Dario lui-même, décédé de causes naturelles à l'âge de 80 ans. Sa fille Marietta, qui a hérité de l'immeuble, a eu un sort plus tragique. Marietta et son mari, Vincenzo Barbaro, ont fait faillite. Ce dernier a été poignardé à mort, et Marietta se serait suicidée en se jetant dans le Grand Canal. Leur fils a été assassiné en Crète. Davide Busato, historien local, explique que les rumeurs de malédiction ont commencé dans les années 1970 et ont explosé après le suicide de Raul Gardini dans les années 1990.

Climat: malgré un recul mondial des dégâts liés aux catastrophes naturelles, la situation reste alarmante



Les pertes mondiales liées aux catastrophes naturelles ont fortement reculé en 2025, à 224 milliards de dollars mais le tableau d'ensemble des événements climatiques extrêmes demeure "alarmant", a indiqué mardi la compagnie de réassurance Munich Re.

Malgré une baisse de 40% de pertes matérielles liées aux catastrophes naturelles par rapport à 2024, grâce à l'absence d'ouragan touchant les côtes des États-Unis (une première depuis dix ans), la compagnie de réassurance Munich Re reste en alerte.
Un recul comparable - près d'un tiers - a été observé par son concurrent Swiss Re, qui a évalué en décembre les pertes économiques mondiales liées aux catastrophes naturelles à 220 milliards de dollars.Sur les 224 milliards, Munich Re compte 108 milliards de pertes qui étaient assurées, un total là aussi en net recul.
Malgré cela, "le tableau d'ensemble reste "alarmant", note l'assureur dans son rapport annuel sur les catastrophes naturelles.

"Fièvre" planétaire

Au-delà des catastrophes majeures tels que les séismes ou les ouragans, ce sont désormais les inondations locales, les tempêtes et les feux de forêt qui pèsent le plus lourdement.
Ces derniers ont représenté 166 milliards de dollars de pertes totales l'an dernier, dont 98 milliards assurés, dépassant les moyennes hors inflation des dernières décennies. L'exemple le plus frappant reste les incendies dévastateurs de Los Angeles en janvier, qui ont causé 53 milliards de dollars de dégâts, dont 40 milliards assurés, "de loin la catastrophe naturelle la plus coûteuse de l'année", selon le réassureur. "La planète a de la fièvre et, par conséquent, nous observons une accumulation d'événements météorologiques sévères et intenses", explique à l'AFP Tobias Grimm, climatologue en chef chez Munich Re.

Climato-scepticisme

Cette mise en garde intervient tandis que le discours climatosceptique s'est renforcé, notamment aux États-Unis depuis l'élection de Donald Trump, et que l'Union européenne a revu à la baisse ou retardé certaines mesures destinées à verdir l'économie, au nom de la compétitivité et de la sauvegarde des emplois.
Pour Munich Re, les faits restent pourtant clairs. Tant que "le point de bascule pour les émissions de gaz à effet de serre n'a pas encore été atteint, la Terre continue de se réchauffer", souligne Tobias Grimm."Plus de chaleur signifie plus d'humidité, des précipitations plus intenses et des vents plus forts", ce qui fait que le changement climatique "contribue déjà aux phénomènes météorologiques extrêmes", ajoute-t-il.

17 200 morts

L'année 2025 a par ailleurs montré "deux visages", selon le climatologue.
Le premier semestre a été la période "la plus coûteuse jamais enregistrée pour l'industrie de l'assurance", tandis que le second semestre a connu "les pertes les plus faibles depuis dix ans".
Outre les incendies californiens, un séisme dévastateur fin mars en Birmanie a causé 12 milliards de dollars de pertes, très faiblement assurées.
Les États-Unis, même épargnés par les ouragans, ont concentré la part la plus importante des pertes financières dans le monde, avec 118 milliards de dollars. Dans ce total, 88 milliards étaient assurés, témoignant d'un haut niveau de couverture du risque et de la forte valeur des biens exposés.
De manière similaire, Climate Central, organisation américaine à but non lucratif agrégeant des données sur le changement climatique, a décompté 115 milliards de dollars de pertes dans ce pays.
Les catastrophes naturelles ont par ailleurs causé quelque 17 200 décès dans le monde, principalement en Asie-Pacifique et en Afrique, selon Munich Re.
Un chiffre supérieur à celui de 2024, qui affichait 11 000 décès, mais qui reste bien en deçà de la moyenne sur trente ans (41 900) : "les mesures de prévention des risques commencent à produire des effets", conclut M. Grimm.

Terres rares: Une île minuscule qui pourrait sortir le Japon de sa dépendance à la Chine

LE JAPON donne dimanche le coup d'envoi de ce qu'il présente comme la première tentative au monde d'exploiter des terres rares en eaux profondes à 6 000 mètres sous la surface, dans l'espoir de réduire sa dépendance à l'égard de la Chine pour ses approvisionnements en ces matériaux cruciaux.
n navire japonais de forage scientifique en grande profondeur, le Chikyu, s'apprête à mettre le cap sur la lointaine île de Minami Torishima, dans le Pacifique, dont les eaux environnantes seraient riches en précieux minerais.
Cette expédition d'essai intervient alors que la Chine, de loin le premier fournisseur mondial de terres rares, accentue la pression sur le Japon, après des propos de la Première ministre Sanae Takaichi. Celle-ci avait suggéré en novembre que Tokyo pourrait réagir militairement à une attaque contre Taïwan, île démocratique dont Pékin revendique la souveraineté.
Signe de l'aggravation des tensions bilatérales, Pékin a annoncé mardi durcir ses contrôles sur l'exportation vers le Japon de biens chinois à double usage civil et militaire, ce qui pourrait inclure les terres rares --et de fait, le Wall Street Journal fait d'ores et déjà état de restrictions chinoises sur les acheminements.
Les "terres rares", 17 éléments métalliques, pas particulièrement rares, mais difficiles et coûteux à extraire, sont essentielles pour des pans entiers de l'économie (automobile, énergies renouvelables, numérique, défense...), servant à la fabrication d'aimants puissants, de catalyseurs et de composants électroniques.
La mission du Chikyu constitue "une première étape vers l'industrialisation nationale des terres rares" par le Japon, a déclaré le mois dernier l'Agence japonaise pour la science et la technologie sur les fonds marins (JAMSTEC) dans un communiqué.
L'organisation publique présente cet essai comme une première mondiale d'un forage des fonds marins à de telles profondeurs --dépassant une fois et demie la hauteur du mont Fuji.

L'île aux trésors

La zone autour de Minami Torishima, île située dans les eaux économiques du Japon, est estimée contenir plus de 16 millions de tonnes de terres rares, ce qui en ferait, selon le quotidien économique Nikkei, le troisième plus grand gisement au monde.
Ces riches dépôts contiendraient l'équivalent de 730 ans de la consommation mondiale actuelle de dysprosium, utilisé dans les aimants haute performance des téléphones et des voitures électriques, et 780 ans de celle d'yttrium, composant utilisé dans les lasers, a calculé le Nikkei.
"Si le Japon parvenait à extraire en continu des terres rares autour de Minami Torishima, il sécuriserait la chaîne d'approvisionnement nationale pour des secteurs-clés", abonde auprès de l'AFP Takahiro Kamisuna, chercheur associé à l'International Institute for Strategic Studies (IISS).
"De même, ce serait un atout stratégique majeur pour le gouvernement Takaichi afin de réduire significativement la dépendance des approvisionnements vis-à-vis de la Chine", insiste-t-il.

La Chine représente près des deux-tiers de la production minière de terres rares du monde et 92% de la production raffinée, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE).



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

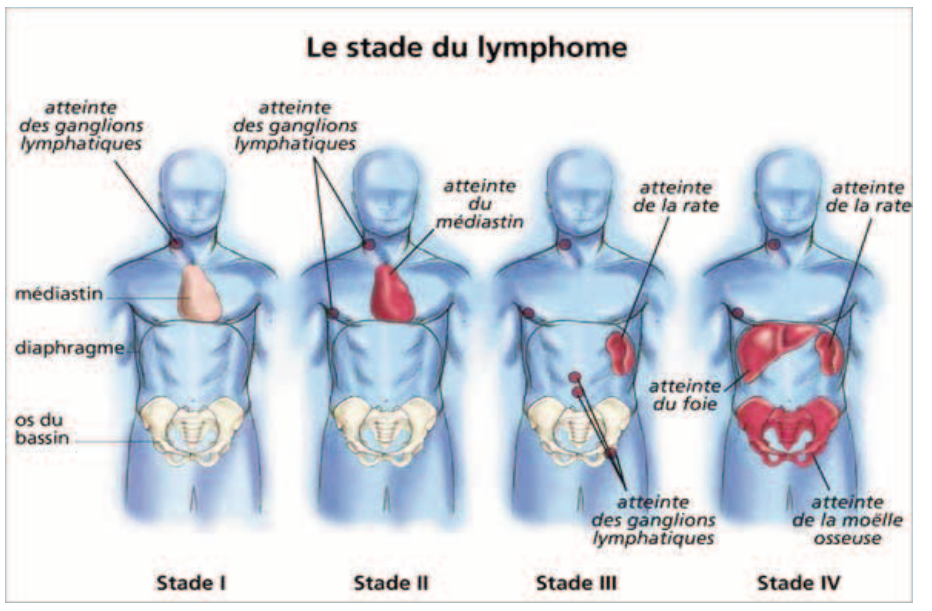
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Maladie de Hodgkin : symptômes, stades, pronostic du lymphome

La maladie de Hodgkin ou "lymphome hodgkinien" est un cancer du sang plus fréquent chez le jeune adulte et après 70 ans.



Définition : c'est quoi la maladie de Hodgkin ? Le lymphome hodgkinien (LH) ou "maladie de Hodgkin" est une forme de cancer du système lymphatique (cancer du sang). Le médecin anglais Thomas Hodgkin avait déjà décrit cette maladie en 1832 et fut le premier à identifier cette forme de lymphome. Elle est notamment caractérisée par la présence de cellules anormales particulières (les cellules de Sternberg). C'est ce qui différencie le lymphome de Hodgkin de tous les autres lymphomes auxquels on donne le nom générique de "lymphomes non hodgkiniens". En cas de maladie de Hodgkin, la prolifération de cellules anormales entraîne une augmentation de volume des ganglions lymphatiques. Vraisemblablement, la maladie apparaît initialement en un endroit déterminé, habituellement un ganglion lymphatique. Les localisations à l'extérieurs des ganglions sont rares. Certains ganglions atteints peuvent être à l'intérieur du thorax et donc non accessibles à la palpation par le médecin. On distingue 4 stades de développement de 1 à 4 selon que la maladie est étendue d'un ou des 2 côtés du diaphragme, et qu'un organe non lymphoïde est touché ou non.

Quel sont les symptômes de la maladie de Hodgkin ?

"Le symptôme le plus courant du LH est l'augmentation du volume des ganglions lymphatiques, notamment ceux situés dans le cou, au-dessus de la clavicule, à l'aisselle, plus rarement à l'aine", explique le Dr Julien Lenglet, hématologue à l'Hôpital privé d'Antony. Les ganglions lymphatiques enflés sont toujours indolores. Les ganglions à l'intérieur du thorax peuvent donner une toux ou une compression des gros vaisseaux à l'intérieur du thorax, donnant un gonflement du visage : c'est ce qu'on appelle un syndrome cave supérieur. Très souvent, le diagnostic est effectué lors d'un examen physique habituel. "Il est important de garder en tête que la plupart des gens qui consultent leur médecin parce qu'ils ont des ganglions lymphatiques hypertrophiés ne souffrent pas du lymphome de Hodgkin", poursuit le médecin. Avoir des glandes gonflées est souvent la conséquence d'une infection, cependant, dans ce cas, les glandes du cou sont généralement douloureuses. Les ganglions du lymphome de Hodgkin sont habituellement supérieurs à 2 centimètres, durs, adhérents au plan profond.

Les symptômes peuvent aussi comprendre :

Des épisodes de fièvre récurrentes, surtout dans la forme touchant les personnes âgées,
Des sueurs excessives la nuit, trempant les draps, Une perte de poids involontaire.
Une fatigue persistante et un manque d'énergie. Des démangeaisons généralisées sur tout le corps.

Les 7 premiers symptômes d'un lymphome

Le lymphome est un cancer du système lymphatique touche 14 000 nouvelles personnes en France chaque année. Certains symptômes, qui paraissent pourtant anodins, peuvent semer le doute.

Quelles sont les causes de la maladie de Hodgkin ?

Les causes de la maladie de Hodgkin restent largement inconnues. Certaines recherches ont toutefois montré que les personnes qui ont déjà contracté le virus d'Epstein-Barr (responsable de la mononucléose infectieuse) semblent avoir un risque plus élevé de développer ce type de cancer. L'hérédité n'y joue apparemment aucun rôle déterminant. La maladie de Hodgkin, comme tous les autres types de cancer, n'est pas contagieuse.

Quels sont les stades ?

On distingue 4 stades dans la maladie de Hodgkin. Le stade I correspond à la forme la plus bénigne et le stade IV à la forme la plus avancée de la maladie. Chaque stade est divisé en (A) ou (B), (A) signifiant qu'il n'existe pas de symptômes généraux et (B) selon qu'il existe des symptômes généraux.

Stade I. Le cancer est encore confiné à l'intérieur d'un seul groupe de ganglions lymphatiques d'un côté du diaphragme thoracique.
Stade II. Le cancer s'est propagé dans le système lymphatique, tout en restant d'un seul côté du diaphragme.
Stade III. Le cancer s'est propagé dans le système lymphatique, des deux côtés du diaphragme.
Stade IV. Le cancer s'est propagé au-delà du système lymphatique, dans un ou plusieurs organes (poumon, os, foie, moelle osseuse).
Une biopsie pour confirmer le diagnostic de cancer.
Comment diagnostiquer un lymphome hodgkinien ?
"Il s'agit de prélever par chirurgie un morceau de ganglion (ou bien le ganglion dans son intégralité) afin de l'étudier au microscope. La biopsie se déroule généralement sous anesthésie locale pour les ganglions superficiels (cou, aisselles, aine). Dans les cas où le ganglion est profond, la biopsie peut être guidée par imagerie grâce au scanner", détaille le spécialiste.
Réalisé par un médecin spécialiste appelé "anatomopathologiste", l'examen anatomopathologique permet notamment d'observer les cellules de Reed Sternberg caractéristiques du lymphome hodgkinien. Ce sont des cellules géantes d'apparence spécifique. Leur environnement qui présente des signes d'inflammation est également repérable au microscope. En outre, il est possible de bien caractériser les cellules de Reed Sternberg en utilisant des anticorps qui reconnaissent des molécules présentes à leur membrane (l'expression du CD30 est obligatoire pour le diagnostic). En général, il faut compter une huitaine de jours entre la biopsie et le diagnostic définitif. Certains examens simples permettent d'orienter le diagnostic comme une accélération de la vitesse de sédimentation ou une augmentation de la protéine C-réactive. Souvent réalisé en même temps que le diagnostic, le bilan d'extension repose essentiellement sur des examens d'imagerie qui permettent de déterminer le nombre de sites touchés par la maladie. Différentes techniques d'imagerie sont utilisées, notamment le scanner et la TEP (tomographie par émission de positrons) qui permettent de retrouver toutes les localisations du lymphome et d'estimer précocement la réponse aux traitements disponibles.

Les thérapies ciblées devraient améliorer le pronostic de ce cancer.

Quels sont les traitements de la maladie de Hodgkin ?

Le traitement repose sur la chimiothérapie et la radiothérapie, même pour les stades précoces. Il s'agit de faire diminuer rapidement la masse tumorale, puis de compléter par de la radiothérapie sur les masses tumorales résiduelles. La chimiothérapie est donc indispensable à tous les stades. Pour les stades précoces les cycles de chimiothérapie sont réduits (entre 3 et 4) pour les stades plus avancés ils sont plus nombreux (jusqu'à 6). Deux protocoles de chimiothérapie font référence dans la prise en charge de ce lymphome : le protocole Beacopp et l'ABVD (un peu moins lourd). De même les doses de radiothérapie varient en fonction du stade. Elle n'est parfois plus effectuée au stade précoce par certaines équipes.

Par ailleurs, depuis déjà plusieurs années, d'autres traitements sont employés chez l'adulte, chez les patients présentant des réponses non satisfaisantes aux traitements classiques du lymphome de Hodgkin. Il s'agit principalement d'un traitement ciblé contre les cellules tumorales du lymphome de Hodgkin et d'immunothérapies permettant de stimuler les défenses immunitaires de l'organisme afin de lutter via la propre immunité du patient. Ces deux traitements ont fait la preuve de leur efficacité en hématologie adulte et sont maintenant couramment employés dans la prise en charge des lymphomes hodgkiniens de l'adulte. "Pour les patients dont la maladie n'est pas sensible aux premiers traitements ou revient après avoir été en rémission, une nouvelle chimiothérapie sera proposée, associant une chimiothérapie à haute dose, suivie d'une autogreffe de cellule souche", indique le Dr Lenglet.

Pronostic : quelle est l'espérance de vie de la maladie de Hodgkin ?

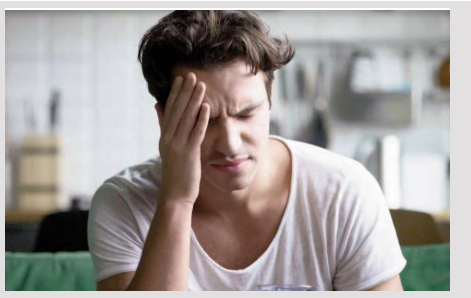
Le pronostic de la maladie de Hodgkin est globalement très bon avec une survie globale, chez les enfants et les adultes de moins de 20 ans, de plus de 90 %.

Pourquoi le froid donne mal à la tête ?

LE "GEL DU CERVEAU" ou "la céphalée de la crème glacée" intervient lorsque la tête est exposée au froid.
En hiver, le froid augmente le mal de tête.
Connue sous le nom de "céphalée de la crème glacée" ou "gel du cerveau", cette douleur est courte mais très aigüe. Ce mal de tête peut survenir quand il fait très froid, durant une séance de cryothérapie ou lorsque l'on ingère une boisson froide ou une glace trop rapidement. Le contact du froid sur le palais fait ressentir à la personne une douleur voire des lancements au niveau du crâne ou encore des tempes.
La douleur est de courte de durée mais peut être aigüe.

Quelles causes médicales possibles ?

Le Dr Daniel Caroff, médecin généraliste, nous explique ce mal de tête par le refroidissement suivi du réchauffement très rapide des vaisseaux appelés les capillaires sanguins. Ceux-ci sont placés au niveau des sinus.
"Le froid entraîne alors une vasoconstriction (la diminution du diamètre des vaisseaux sanguins) puis, quelques secondes plus tard, une vasodilatation (l'augmentation du calibre des vaisseaux)", précise le médecin. Il ajoute cependant que certaines personnes ont une sensibilité plus développée au froid due à la surexpression de la protéine



TRPM-8, synthétisée à partir du gène TRPM-8. Celle-ci est située au niveau des neurones sensoriels qui font office de récepteur, et est directement impliquée dans les sensations de froid.

Que faire ?

Afin de limiter cette sensation désagréable : Couvrez-vous bien la tête et les oreilles quand il fait froid
Evitez de manger trop d'aliments froids ou glacés, ou bien dégustez-les lentement. Inspirez par la bouche et expirez par le nez pour réchauffer les cavités nasales grâce au passage de l'air chaud.

Quand consulter ?

"Si cette douleur est seulement liée au froid, il n'y a pas besoin de consulter car le médecin n'entreprendra pas de recherches diagnostiques et ne proposera pas de remède.
" En revanche, si les maux de tête apparaissent après la prise de certains médicaments (pour soigner l'hypertension par exemple), il sera possible de songer à modifier le traitement.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

DIRECTION DU BUDGET DE LA COMPTABILITE ET DU PATRIMOINE

DIRECTION DES ACTIVITES CULTURELLES DE LA WILAYA D'ALGER

NIF : 410002000016085

AVIS D' D'INFRUCTUOSITÉ

En application des dispositions de la loi n° 23-12 du 05 Août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, ainsi que les articles 40 et 71 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, La Direction des Activités Culturelles de la Wilaya d'Alger informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale **N° 001/D.A.C.W.A/ 2026**, concernant le projet: **ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX DE RESTAURATION ET DE CONSOLIDATION DU PALAIS DJENANE LAKHDAR ET SES ABORDS , Commune El Madania ;**Paru dans le BOMOP et dans les quotidiens nationaux suivants : « LE JEUNE INDEPENDANT » en date du 19/04/2026 et « AKHBAR EL YOUM » en date du 19/04/2026, que **ce présent avis d'appel d'offre est déclaré infructueux pour motif aucune offre n'est conforme aux contenu du cahier des charges .**

Le Jeune Indépendant **du 22/06/2026 / ANEP 2616021587**

République Algérienne Démocratique & Populaire

WILAYA : Ain Temouchent
DAIRA : El Amria
COMMUNE : EL MESSAID

Avis D'infructuosité de l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimales N°03/2026

NIF : 4628004262108

conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Le président de l'assemblée populaire communale de la commune d'El-MESSAID informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimales N°03/2026 relative à l'opération :

Etude Et Suivi Et Réalisation D'extension Quartes (04) Classes A L'école Cherrak Mohamed A El Messaid (Réalisation)

paru dans les quotidiens nationaux d'expression arabe El Clasico

et d'expression française Le jeune Indépendant du 14/04/2026 que cet appel d'offre est déclaré infructueux.

Le Jeune Indépendant **du 22/06/2026 / ANEP 2631009916**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE

NIF : 410002000016085

MISE EN DEMEURE N° 01

En application des dispositions de l'article 149 du décret présidentiel n°15.247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et l'arrêté ministériel du 28/03/2011, fixant les mentions à porter dans la mise en demeure et les délais de sa publication **EURL HABOUBI ABDELKADER** adjudicataire du marché N° 595/2024 du 19/12/2024 relatif au réalisation d'un château d'eau 1500m^3 à Sidi Slimane commune de Khracia , est mis en demeure en raison de reprendre les travaux ,de renforcer la cadence afin d'achever ces derniers et d'assures sa livraison, dans le cadre de l'exécution du marché dans un délai de huit (08) jours ,le cas échéants des dispositions réglementaires seront prises, notamment la résiliation unilatérale aux torts exclusifs du cocontractant.

Le Jeune Indépendant **du 22/06/2026 / ANEP 2616021729**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
LA WILAYA DE BENI ABBES
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N° Immatriculation Fiscal : 422024000052232

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N° 19/2026

Conformément aux dispositions de l'article 40 du décret présidentiel N°=15/247 du 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations de service public. La Directrice des équipements publics de la Wilaya de Béni Abbés, déclare l'infructuosité de l'Appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N°19/2026 portant « Réalisation d'un siège de la direction des impôts avec logement d'astreinte à Béni Abbès » parus dans les quotidiens nationaux **El-wassat** le 24/05/2026 et **Le jeune indépendant** le 24/05/2026 ainsi que BOMOP pour motif : Aucune offre n'est reçu.

Le Jeune Indépendant **du 22/06/2026 / ANEP 2616021643**



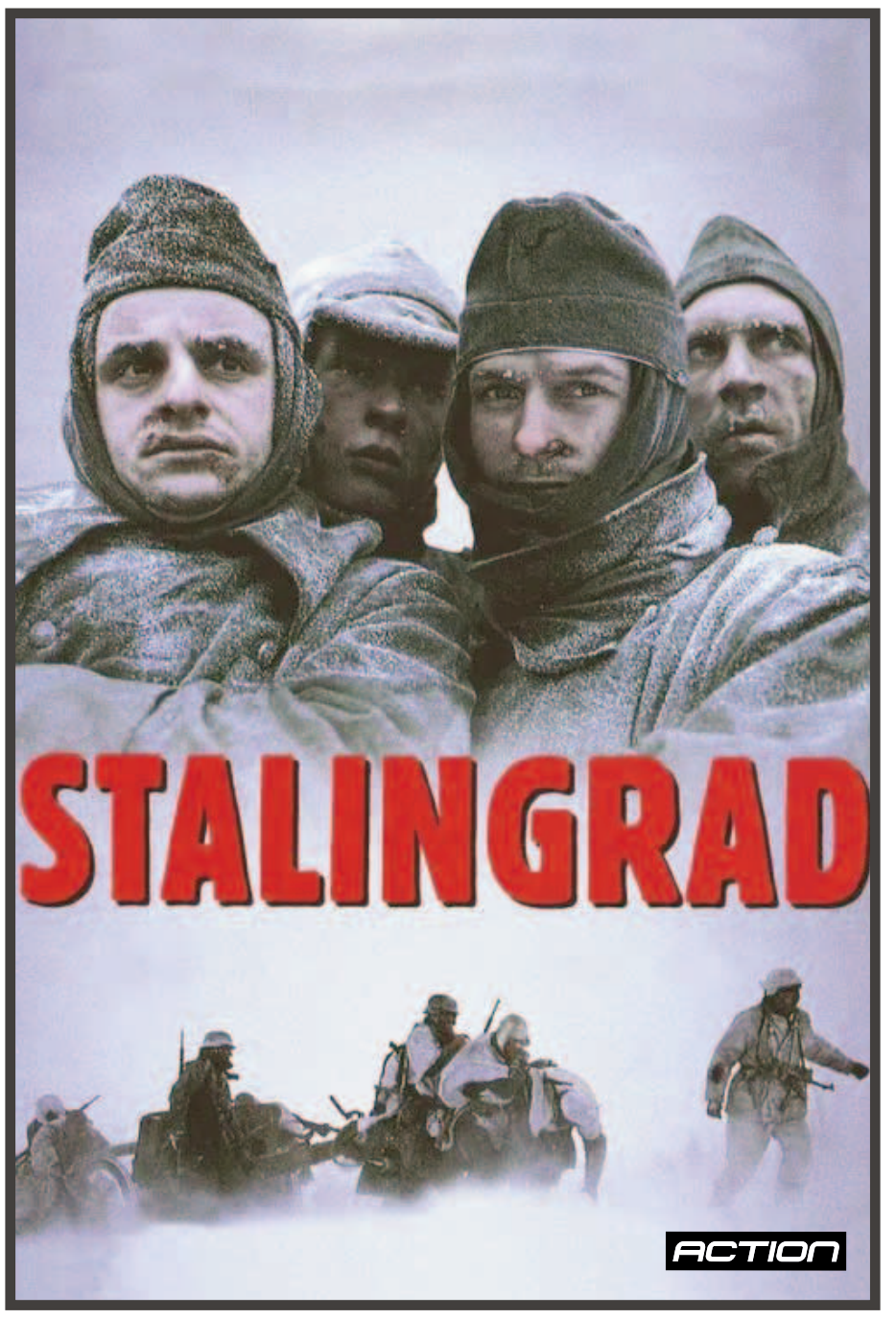












télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Comédie - France 2010 — TF1
Camping 2

21h00 Série de suspense Grande-Bretagne - 2026 — France 2
Meurtres au paradis

19h00 Coupe du monde. 2e journée. Groupe J. — M6
Argentine / Autriche

21h00 Série dramatique - 2025 — CANAL+
La ville nous appartient

21h25 Magazine de reportages — W9
France
Etat de choc

20h55 Film fantastique — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - Nouvelle-Zélande - 2002
Le seigneur des anneaux : les deux tours

21h05 Série humoristique — 6ter
France
Kaamelott

21h00 Film d'aventures France - 2025 — CINE+ PREMIER
Kaamelott : Deuxième volet (partie 1)

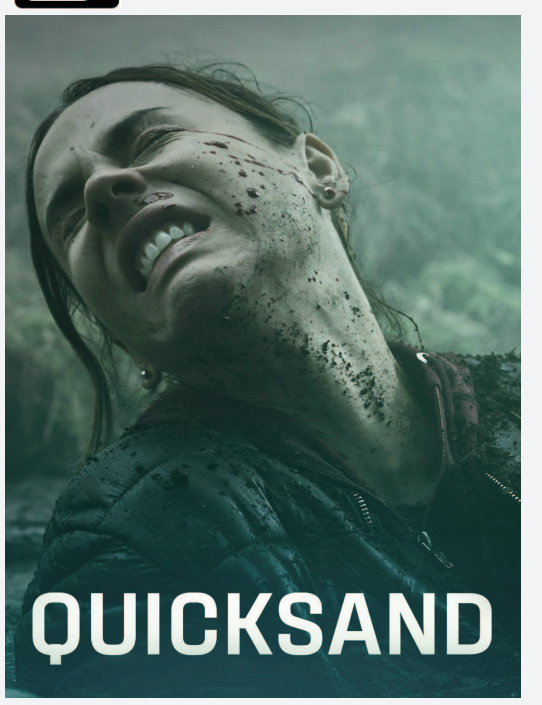
21h00 Rugby : Top 14 — CANAL+ SPORT
Montpellier / Stade Français Paris

21h00 Drame - France/Belgique - 2025 — CINE+ CINEMA
Les tourmentés

20h50 Film d'action — CANAL+ family
Etats-Unis - 1989
Karaté Kid III

21h25 Comédie dramatique — TMC
Etats-Unis - 1987
Dirty Dancing

21h00 la chaine ACTION



Thriller (Colombie - Etats-Unis - 2023)

Quicksand

Josh et Sofia, un couple de chirurgiens américains au bord du divorce, se rendent en Colombie pour assister à une conférence organisée par leur ami Marcos. Ils profitent de leur séjour pour faire une randonnée dans la forêt tropicale, mais se retrouvent prisonniers de sables mouvants en pleine tempête. Sans personne pour les aider, à la merci des créatures qui peuplent la jungle, ils vont devoir mettre leurs différends de côté s'ils veulent survivre à cette épreuve...

22h14

Drame (Allemagne - 1993)

Stalingrad

En hiver 1942, alors que la guerre fait rage sur le front est, les troupes allemandes s'engagent dans une offensive décisive pour conquérir Stalingrad, un symbole industriel et stratégique de l'Union soviétique. Le jeune lieutenant Hans von Witzland (Dominique Horwitz) et ses hommes se retrouvent pris au piège dans un enfer de neige et de sang, face à une résistance russe farouche et déterminée. Alors que les conditions climatiques se détériorent et que les pertes s'accumulent, la Wehrmacht, sous l'ordre implacable d'Hitler, doit faire face à un adversaire qui refuse de céder.

JEUNE INDEPENDANT









HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:06	12:31	16:23	19:52	21:40
CONSTANTINE	03:14	12:36	16:26	19:55	21:42
ALGER	03:30	12:50	16:40	20:08	21:54
OUARGLA	03:43	12:41	16:21	19:48	21:25
CHLEF	03:36	12:57	16:47	20:15	22:02
MOSTAGANEM	03:42	13:01	16:51	20:19	22:05
ORAN	03:47	13:05	16:54	20:22	22:07

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8521 – LUNDI 22 JUIN 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	32°	21°
Oran	31°	23°
Constantine	35°	20°
Ouargla	39°	27°

IMPORTATION DE 3,5 MILLIONS DE PNEUS

L'offensive géante de Naftal

Pour mettre fin aux tensions sur le marché et stabiliser les prix, Naftal passe à la vitesse supérieure. Le groupe public s'apprête à lancer un appel d'offres international pour l'achat de 3,5 millions de pneus, avec l'ambition de saturer positivement le marché national d'ici septembre prochain. Cette opération s'inscrit dans une stratégie globale visant à assurer un approvisionnement régulier et améliorer les circuits de distribution à travers l'ensemble du territoire national.



En déplacement dans la wilaya de Naâma, le PDG de Naftal, Djamal Cherdoud, a indiqué que cette opération devrait permettre, à l'horizon du mois de septembre prochain, d'atteindre un approvisionnement jugé «complet» du marché national en pneumatiques de qualité, proposés à des tarifs compétitifs.
Le responsable a rappelé que les efforts engagés par l'entreprise ont déjà permis, au cours des cinq derniers mois, l'importation de 700 000 unités de pneus destinés aux véhicules légers, dont 500 000 ont été déjà commercialisées à travers un réseau de distribution qui dépasse les 2 000 points de vente répartis sur l'ensemble du territoire national. Le marché national du pneu a connu d'importantes tensions d'approvisionnement ces dernières années, entraînant une flambée des prix et la prolifération de produits de contrefaçon ou de stockage défectueux. Face à cette urgence sécuritaire et économique, l'État a chargé l'entreprise publique Naftal d'intervenir directement pour réguler le marché par des importations massives.
Dans le même cadre, Naftal poursuit la modernisation de ses services à travers la digitalisation de la distribution. Une plateforme électronique a été mise en place pour l'enregistrement des demandes d'acquisition de pneus de la marque «Continental», destinée aux véhicules légers. Cette démarche vise à moderniser les circuits d'approvisionnement et à faciliter l'accès des citoyens aux produits.
Sur le plan logistique, le groupe entend également renforcer ses capacités par la réalisation de nouvelles infrastructures et l'extension de ses installations existantes. L'objectif affiché est d'améliorer la qualité des services, d'optimiser la distribution et de contribuer à la création d'emplois au niveau local.
Dans ce cadre, plusieurs projets ont été inspectés lors de la visite du PDG dans la wilaya de Naâma. Parmi eux, un projet de station-service situé sur la double voie de la RN6, à l'entrée nord de la ville, dont les travaux devraient être lancés prochainement.
Cette infrastructure s'étend sur une superficie de 15 000 m², avec un investissement estimé à 315 millions de dinars et une capacité de stockage de 230 m³, tout en prévoyant la création de 24 emplois permanents. À Mécheria, il est également prévu la réalisation d'une unité de vente de lubrifiants et de pneumatiques, tandis qu'à Aïn Sefra, une visite a permis d'inspecter un centre de stockage et de distribution de bouteilles de gaz butane, ainsi qu'un dépôt de bitume d'une capacité de 206 tonnes.
Cette nouvelle offensive commerciale s'appuie sur le premier bilan dressé en mars dernier concernant l'opération lancée en novembre 2025. Sur un programme global initial de 4,5 millions d'unités, une première vague de 483 760 pneus avait été commandée.
À ce jour, 227 512 pneus ont déjà été réceptionnés et injectés sur le marché algérien, tandis que 256 248 unités sont actuellement en transit maritime pour finaliser cette première phase de détente.

Meriem Djouder

CONSEIL DES MINISTRES

Les nouvelles directives économiques et sociales

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier une réunion du Conseil des ministres consacrée à un ensemble de dossiers stratégiques touchant à la numérisation, aux infrastructures, à la recherche scientifique ainsi qu'à la protection du patrimoine national. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.
Selon la même source les travaux ont porté en particulier sur le lancement et la mise en service du portail national des services numériques «Dzair Digital Services», un projet appelé à accélérer la modernisation de l'administration et à faciliter l'accès des citoyens aux services publics dans le cadre de la transition numérique engagée par l'État.
Autre dossier majeur examiné, le dispositif national de lutte contre les feux de forêt. Dans un contexte marqué par la répétition des épisodes estivaux d'incendies, les pouvoirs publics entendent renforcer les moyens de prévention, d'intervention rapide et de coordination entre les différents corps concernés afin de limiter les dégâts sur les ressources forestières et les populations.
Sur le volet des infrastructures, le Conseil des ministres s'est penché sur le financement du projet de réalisation de la ligne ferroviaire Laghouat – Ghardaïa – El Meniaa, notamment dans son premier tronçon.
Ce projet structurant s'inscrit dans la stratégie nationale visant à désenclaver les régions du Sud et à renforcer l'intégration économique par le développement du réseau ferroviaire.
La réunion a également abordé la création d'un Conseil scientifique de la communauté nationale établie à l'étranger, une initiative destinée à mobiliser les compétences algériennes expatriées dans les domaines de la recherche, de l'innovation et de l'expertise scientifique au service du développement national. Enfin, le Conseil a examiné la mise en place d'une Agence nationale d'archéologie, chargée de renforcer la protection, la valorisation et l'étude du patrimoine archéologique algérien, dans un pays riche d'un héritage historique exceptionnel couvrant plusieurs civilisations.

Aymen D.

AHMED ATTAF EN JORDANIE

Coopération et enjeux régionaux

LE MINISTRE d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, est arrivé hier à Amman, dans le cadre d'une visite officielle en Jordanie, effectuée sur instruction du président de la République. Au cours de ce déplacement, le chef de la diplomatie algérienne s'entretiendra avec son homologue jordanien, Ayman Safadi. Les discussions porteront sur l'état des relations bilatérales entre Alger et Amman, ainsi que sur les moyens de renforcer la coopération et les liens fraternels entre les deux pays.
Cette visite s'inscrit également dans un cadre multilatéral. Le ministre d'État participera à la réunion ministérielle consultative arabe consacrée aux évolutions récentes de la situation dans la région, ainsi qu'à la reprise des travaux de la 165e session ordinaire du Conseil de la Ligue des États arabes au niveau ministériel. Ces rencontres sont organisées par la Ligue arabe et se tiendront le 22 juin 2026 à Amman.
En marge de ces réunions, Ahmed Attaf devrait également multiplier les entretiens bilatéraux avec plusieurs de ses homologues arabes, dans un contexte régional marqué par de fortes tensions et la recherche de coordinations diplomatiques accrues.

M. D.

AADL 3

Ultimatum aux retardataires

FACE aux retards enregistrés dans le paiement de la première tranche du programme AADL 3, l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement a adressé des mises en demeure aux souscripteurs concernés, les sommant de régulariser leur situation dans un délai maximal de quinze jours, sous peine de poursuites prévues par la réglementation en vigueur. Selon les avis transmis aux concernés via leurs comptes ouverts sur la plateforme électronique de l'agence, les bénéficiaires sont sommés de régulariser leur situation dans «un délai maximal de quinze jours» à compter de la date d'envoi de la notification en question. À cet effet, l'AADL a fait savoir qu'à défaut de paiement dans les délais impartis, elle se réserve le droit d'engager les procédures légales prévues par la législation et la réglementation en vigueur.
Le programme AADL 3 bénéficie déjà de plusieurs dispositifs destinés à faciliter l'accès au logement. Parmi eux figurent le paiement échelonné des tranches ainsi que l'octroi de crédits bonifiés à un taux d'intérêt de 1 %.
Les intérêts liés à ces prêts à taux réduit sont pris en charge par l'État à travers les banques publiques concernées.

Khalil Aouir